

R

D
gra

RACINE

VENGÉ,

OU

EXAMEN

DES REMARQUES

grammaticales de M. l'Abbé d'OLIVET,

sur les Œuvres de RACINE.



A AVIGNON.



I



le
lo
de



A

L'ACADEMIE

FRANÇOISE.

M

ESSIEURS,

*Je crois ne point blesser
le respect qui vous est dû,
lorsque je prens la liberté
de vous offrir un petit Ou-*

E P I T R E.

ouvrage, où je réfute les sentimens d'un de vos plus estimables Confreres. Je n'y combats un Académicien, que pour en défendre un autre : & quel Académicien !

Puisse mon Ecrit, qui, je crois, doit paroître utile à tous ceux qui cultivent notre Langue, être honoré de votre suffrage ! Supposé que vous soyez satisfaits en cette occasion & de l'Ouvrage & de l'Auteur, je vous supplie, sans aucune vûe d'ambition (ce qui est éloigné de mon caractère) de m'accorder une grace. C'est de vous convaincre de la fausseté évidente du Préjugé, qui me fait pas-

E P I T R E.

*ser pour l'artisan de certains
Ecrits contre la plus brillan-
te des Compagnies Littéraires.
Sur de pareils faits , votre
indulgence se contente quel-
quefois , pour la forme , d'un
simple désaveu. Par rapport
à moi , c'est un défi , proposé
à tous ceux qui jugent si mal
de mes sentimens & de mes
actions. Vous êtes , MES-
SIEURS , les arbitres de la
Langue : Plût à Dieu que vous
le fussiez de la Langue prise
dans un autre sens ; c'est-à-
dire , que vous fussiez les Ju-
ges de tous les bruits , que la
malignité ou la prévention
sèment contre la réputation
des gens de Lettres ! Je me flat-*

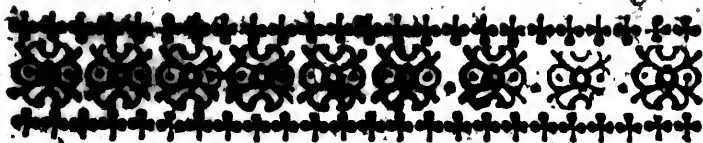
A

E P I T R E.

*te, qu'en ce cas vous me ren-
driez justice, & que vous
seriez parfaitement convain-
cus de la haute estime & du
profond respect, avec lequel
je suis,*

M E S S I E U R S,

Votre très-humble &
très-obéissant servi-
teur * * * *



P R E F A C E.

QUOIQUE les questions de Grammaire paroissent peu de chose à la plupart des hommes, & qu'ils les regardent avec dédain, comme des objets de l'enfance, de l'oïveté, ou du pédantisme, il est certain cependant qu'elles sont très-importantes à certains égards, & très-dignes de l'attention des esprits les plus délicats & les plus solides. La Grammaire a une liaison immédiate avec la construction des idées; enforte que plusieurs questions de Grammaire sont de vraies questions de Logique, & même de Métaphysique. Chaque Langue a sa Grammaire particulière; cependant comme l'esprit n'a qu'une seule

marche, & que le bon sens est le même chez toutes les Nations, il n'y a aussi, dans un sens, pour tous les peuples qu'une Grammaire générale, dont les Grammaires particulières sont, pour ainsi dire, les diverses modifications. De là vient qu'un homme qui est bon Grammairien dans une seule Langue, l'est d'une certaine façon à l'égard de toutes celles dont il a quelque teinture; parce que l'étude de la Grammaire, qu'il a faite par rapport à une Langue, peut dans une infinité de cas, s'appliquer à toutes, & qu'elle forme dans son esprit une espèce de Langue universelle. De-là vient encore cette facilité d'apprendre plusieurs Langues, qu'ont ordinairement ceux qui en ont bien apprise une ou deux par méthode.

Quoiqu'il en soit, je n'ai point regardé comme une perte de tems

quelques heures , que j'ai consac-
rées l'Eté dernier à l'examen des
Remarques Grammaticales de M.
l'Abbé d'Oliver , sur les Oeuvres
de Racine. Il y a long-tems qu'on
a découvert certaines négligen-
ces, en très-petit nombre, dans ce
célèbre Auteur. Mais la plupart
n'étoient pas des fautes de Gram-
maire : c'étoient plutôt , si je puis
parler ainsi , des fautes de pen-
sée. Je n'en citerai qu'un exem-
ple, tiré du commencement de la
premiere Scène d'Andromaque.

Oùï , puisque je retrouve un ami si fidelle ,
Ma fortune va prendre une face nouvelle ;
Et déjà son couroux semble s'être adouci ,
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre
ici.

Il est visible qu'Oreste n'a pas
dû dire, que le couroux de *sa* For-
tune sembloit s'être adouci. La
Fortune en général , considérée
comme une puissance qui gou-

verne tous les événemens , peut être , en langage payen , ou poétique , supposée *en couroux* , & ennemie de quelqu'un. Mais la Fortune de chaque particulier ne peut pas être supposée de même. C'est l'état , la condition , la situation de chaque homme. Or peut-on dire que cette condition a du *couroux* ? Qu'on ne dise pas que chaque homme en particulier , selon la Théologie Payenne , avoit sa Fortune propre , Déesse qui présidoit à sa vie. Outre que cela n'est pas vrai , c'est qu'en ce cas , cette Fortune n'auroit pu être regardée comme ennemie de son Pupile , & comme irritée contre lui. La Fortune de César étoit son bonheur , & rien autre chose. Pour la Fortune d'Oreste , c'étoit son malheur propre ; & en ce sens on ne peut la personifier. Voilà donc une vraie faute

de pensée , échappée à Racine.

Comme M. l'Abbé d'Olivet fait profession dans son Ouvrage, de ne reprendre que les expressions de Racine , qui lui ont paru pécher contre la Grammaire , je n'ai point été surpris , qu'il n'ait fait aucune mention de la méprise que je viens d'indiquer, ni de quelques autres de cette espèce. Mais je le fus extrêmement , lorsque je lus son Ouvrage , de voir l'injustice avec laquelle il censuroit Racine , par rapport à un fort grand nombre d'expressions , qui sont du meilleur usage dans la Langue Poétique. Je me persuadai en même tems , que cet Ouvrage pouvoit être très-dangereux pour les Lettres , & en particulier pour la Poésie Françoisse , si quelqu'un ne s'armoit au plutôt pour le combattre. J'ai attendu un peu de tems ; & voyant que personne ne

parloit de réfuter des erreurs évidentes ; qu'on se contentoit de dire en général dans le monde, que M. l'Abbé d'Ol . . . s'étoit trompé en quelque chose , mais qu'il avoit fait un fort grand nombre d'excellentes Remarques ; ce discours même m'ayant été tenu par un Académicien d'un grand mérite , & pour qui j'ai beaucoup d'estime ; alors je formai la résolution d'analyser toutes les Remarques de M. d'Olivet , & de faire voir clairement que dans la plûpart , disons dans presque toutes , il avoit pris le change.

C'est premierement pour décorer mon Ouvrage, que j'ai osé mettre à la tête le nom de l'Académie Françoisse. Secondement , je la reconnois par cet hommage sincere , pour juge souverain du différend littéraire qui est entré M. d'Olivet & moi.

C'est à elle de prononcer ; je me soumetts d'avance au jugement d'un Tribunal si éclairé. Mon Epître Dédicatoire peut donc être regardée comme une espèce de requête que je lui présente, pour qu'elle statue sur ce Procès grammatical. J'ai cru qu'il m'étoit permis de plaider devant l'Académie contre un Académicien , comme il est permis de plaider à la Grand'Chambre contre un Conseiller au Parlement ; & que je pouvois employer librement devant cet ingénieux Aréopage , tous les moyens qui peuvent servir à faire valoir une cause , & sur tout à concilier la bienveillance , & à soutenir l'attention des Juges, que la sérieuse & pesante monotonie de celui qui plaide , a coutume d'endormir , ou d'ennuyer.

Ce qui me resteroit à dire
dans cette Préface , est dans la
Réponse à une Lettre de M.
Rousseau , dont je fais part au
Lecteur.

EXTRAIT



E X T R A I T
D'UNE LETTRE
DE M. ROUSSEAU
A L'AUTEUR

A Bruxelles le 16^e Novembre 1738.

... » **I**L seroit facheux pour
» vous , Monsieur , & pour
» tout le monde , que vous vinf-
» siez à être detourné par vo-
» tre guerre avec M. l'Abbé d'O-
» livet. **La raison est de votre**
» côté ; mais vous n'êtes pas de
» ces gens , qui font assez mal
» avisez , pour se donner le tort
» dans la forme. Tout ce que je
» crains , moi qui n'aime pas le
» desordre , c'est de voir deux
» personnes de mérite disputer
» publiquement avec aigreur l'un

» contre l'autre. Je vous prie
» donc tous deux, pour l'amour
» de vous & de moi, de conser-
» ver entre vous cette paix, qui
» devrait toujours regner entre
» les gens de Lettres, & de sa-
» crifier vos ressentimens parti-
» culiers à l'estime publique, que
» vous avez jusqu'à present si
» justement meritée. &c. . .





REPONSE

DE

L'AUTEUR.

MES Reflexions sur la Critique de Racine par M. l'Abbé d'Olivet, sont imprimées, M^r. & doivent être publiées au premier jour. Je vous proteste que je ne conserve aucun ressentiment contre lui, & que je n'ai point eu dessein de l'humilier, encore moins de le ridiculiser. J'estime beaucoup cet Ecrivain, qui par ses belles Traductions a rendu de grands services au public. C'est un homme d'esprit & de goût, que, malgré quelques nuages qui se sont élevés entre nous, je ne puis m'empêcher de

considérer comme un fort galant
homme. Ce n'est donc point par
animosité que j'écris contre lui :
J'ai été autrefois de ses amis , &
je voudrois trouver l'occasion de
lui prouver le desir sincère que
j'ai de l'être encore. Vous me di-
rez, que la réputation d'un de ses
ouvrages n'en est pas le moyen. Je
l'avoue ; mais je crois au moins
qu'il ne regardera pas comme
une offense , ni comme un libelle
de divorce , la liberté que je
prends de soutenir , contre les o-
pinions , les privileges de la Lan-
gue poétique , & de detendre les
vers de M. Racine , qu'il a cen-
surez mal à propos. Je lui rends
encore la justice d'être persuadé ,
qu'il n'a point voulu rabaisser
notre illustre Tragique , mais seu-
lement faire voir sa délicatesse
grammaticale , & éclairer le Pu-
blic. Je suis fâché qu'il ait pris
Racine pour son objet. Malgré

ses bonnes intentions ; la Critique ne laisse pas de nuire à la réputation de ce grand Poëte : Elle peut d'ailleurs jeter dans l'erreur les jeunes gens, & les rendre timides dans la composition des vers. C'est pour cela seulement que j'ai essayé de réfuter M. d'Olivet. Je ne sçai si j'ai réussi ; je suis sûr au moins de n'avoir pas tort en tout.

Son raisonnement sur le vers de Theramene ,

Le flot qui l'apporta , recule épouyanté :

m'a donné lieu de plaisanter un peu à ce sujet. En vérité , la matière de mon ouvrage est si sèche , & si triste , que ce n'est uniquement que pour l'égayer , que je me suis crû permis un peu de bonne humeur en cet endroit. Mais j'ai eu la précaution de ne laisser rien échaper , qui pût intéresser M. l'Abbé d'Olivet autrement que comme Auteur. Il est

trop honnête homme, il est trop raisonnable, il a trop d'esprit, pour s'en fâcher. Tout Auteur qui écriroit contre moi de cette sorte, ne me blesseroit aucunement, & il n'y a rien qui m'empêche de juger de ses dispositions par les miennes, & de le mettre à ma place. Je confesse néanmoins, que je dois me défier de ce sentiment. J'aime trop la vérité, & je juge trop aisément que l'amour propre des autres est aussi équitable que le mien. Quoique j'aye donc *maille à partir* avec M. l'Abbé d'Olivet, sur une matière qui *prête peu* (pour me servir des expressions de cet Academicien, dans la lettre à M. le Président Bouhier (1)) j'ai mieux aimé raisonner solidement contre lui, que de rejouir

[1] A Paris, Chez Gandouin Quai des Augustins, à la belle Image.

mal à propos le lecteur à ses dépens & peut-être aux miens. Je n'ai pas voulu non plus le *rabrouer* (a) ; ce qui eût blessé le respect que j'ai pour la personne. *Les ménagemens*, selon lui, ne sont point faits pour des gens qui nous attaquent sans rime ni raison. Comme je crois que dans mon Ouvrage il y a un peu de *rime* & de *raison*, je me flate qu'il me pardonnera d'avoir osé troubler les études, qui sont tranquilles (b) & qu'il voudra bien ne me point *rabrouer*. J'ai taché de m'éloigner du ton pédantesque, sur un sujet qui y mène assez naturellement, & je crois qu'il ne me reprochera point d'avoir *appesanti sur lui la ferule*. (c) Ne peut-on attaquer, & se défendre honnête-

[a] P. 12. Ibidem.

[b] Ibid.

[c] Ibid.

ment , & quand , on a l'esprit bien fait , ne se prête-t'on pas , en galant homme , à de petites railleries innocentes , qui n'excedent point les bornes d'une dispute litteraire.

La dispute est d'un grand secours,
Sans elle on languiroit toujours.

J'ai pour *Racine* les mêmes sentimens que M. l'Abbé d'Olivet a pour *Ciceron*. *Je voudrois* , dit-il, *que Ciceron fût connu, goûté, adoré, de tous ceux qui savent lire.* Comme je forme les mêmes vœux en faveur de *Racine* , c'est pour cela que j'ai pris sa défense. Il ne s'agit pas entre-nous d'un passage Latin , comme entre M. d'Olivet & M. Crevier. Il est question d'un grand nombre de vers de notre illustre Tragique. Peu de personnes étoient en état de décider le différend de l'Academicien & du Professeur. Tout

le monde au contraire verra ,
je crois , sans peine que M. d'O-
livet a critiqué injustement un
très-grand nombre de vers de
Racine , & que le principe de
ses erreurs est qu'il n'a mis dans
ses remarques aucune distinction
entre la Langue Profaique &
la Langue Poëtique. C'est ce-
pendant un grand abus que de
les confondre , même par rap-
port à la Grammaire. Si M.
d'Olivet eût vécu dans le siècle
d'Auguste , il eût donc censu-
ré dans Virgile , *Urbem quam
statuo , vestra est.* Il eût repris ,
*Nec te tua funera mater produ-
xi.* Il eût critiqué , *Me me ad-
sum qui feci* &c. Il eût blâmé le
Fluviorum Rex Eridanus , où un
Anapeste est mis à la place d'un
Dactyle , ce qui est une grande
licence. Enfin , Monsieur , vous
verrez que l'Ouvrage polémique
que je vais donner au Public ,

étoit nécessaire pour la conser-
vation des précieuses libertez du
Parnasse François , & pour l'hon-
neur d'un de nos premiers Poëtes.
J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris le 20. Novembre 1738.

RACINE



RACINE VENGÉ,

OU

EXAMEN

*Des Remarques grammaticales de M.
l'Abbé d'OLIVET, sur les Oeuvres de
RACINE.*

I. **I**L seroit à souhaiter, sans doute, conformément à la pensée de M. Despreaux, que la France, ainsi que l'Italie, pût avoir ses Auteurs classiques, & que pour cet effet elle eût un certain nombre de livres, qui fussent déclarés exempts de fautes de style. Mais pour arriver à ce but, il faudroit que la langue fût tellement fixée, qu'un ouvrage, déclaré en un certain tems

A

2 R A C I N E

exempt de fautes de style, ne pût pas au bout de cinquante ans renfermer des locutions surannées. Il faudroit de plus, que la nation voulût bien se soumettre, dans cette affaire, au jugement de quelque Tribunal ; & c'est à quoi il y a peu d'apparence.

H. M. Despreaux vouloit que l'Academie fît les remarques sur des *Traductions*. Pour quoi plutôt des Traductions que des ouvrages de génie ? M. l'Abbé d'Olivet a raison de n'être point en cela de son avis. Mais ce qui ne seroit jamais venu, ce me semble, à l'esprit de M. Despreaux, c'est d'exécuter ce projet sur des ouvrages de Poësie. Qui ne sçait pas, que la Poësie, dans quelque langue que ce soit, a des Privilèges ; qu'elle a des façons de s'exprimer & des tours particuliers, oppolez au langage ordinaire ; qu'en un mot ce qui est faite en prose, souvent n'est pas faite en versification, & est même un agrément ? Cela est connu de tous les Gens de Lettres, & M. l'Abbé d'O... en convient lui-même. Il y a selon lui, dans notre langue, de la différence entre le style des vers & celui de la Prose. *Mais ces différences qui doivent les*

V R N G E .

caractériser, ajoute-t-il, ne sont pas Grammaticales pour la plupart. Il y en a donc au moins quelques-unes, qui sont grammaticales; puisque l'exclusion n'est que pour la plupart. Eh! qui est-ce qui en fixera le nombre & la qualité?

Mais ne se plaint-il pas lui-même, vers la fin de ses *Remarques*, que nos Poètes modernes mettent dans leurs vers trop de ressemblance grammaticale avec la Prose? „ Pour peu que les „ Poètes, dit-il, continuent à ne vouloir que des tours prosaïques, à la fin „ nous n'aurons plus de vers: c'est-à-dire, nous ne conserverons entre la „ Prose & le vers aucune différence, „ qui soit purement Grammaticale.... il „ seroit donc à souhaiter, que du „ moins en ce qui concerne l'arrangement des mots, notre poésie fût attentive à maintenir ses privilèges. „

Tout cela me suffit pour le convaincre lui-même par ses propres paroles, qu'il devoit exercer sa critique sur un Profaneur, & non sur un Poète.

III. Si l'on considère l'utilité de ses *Remarques*, on sera encore plus persuadé du tort qu'il a eu de critiquer Racine. Qui s'avisera jamais d'employer, en écri-

vant en Prose, certaines expressions, que M. d'O... censure dans les Pièces de ce Poète ? Il faudroit être bien peu instruit, pour en faire usage dans la prose, & pour ne pas sçavoir, que ce qui est toléré, que ce qui est même fort beau en vers, n'est point du tout de mise dans le langage ordinaire ? Il n'y a donc aucun danger de ce côté là. S'il a prétendu qu'il étoit à craindre, que ces locutions & ces tours de phrase ne fussent imitez par nos *jeunes Poètes*, on pourroit lui répondre, qu'aucune décision, de quelque poids qu'elle soit, ne peut contre-balancer l'autorité d'un si grand maître que Racine, & que jusqu'ici, lorsqu'on a censuré une expression dans quelque nouvel ouvrage de Poésie, il a suffi de faire voir que Racine, & Despreaux, ces Peres du Parnasse François, avoient employé cette expression. A quelques termes près, sur lesquels il y a eu quelque changement depuis la publication des premières pièces de Racine (changement léger, & qui n'est ignoré de personne) on peut dire que l'autorité de ces deux grands modèles fait loi en versification. Encore, malgré ce chan-

V E N G E .

gement, il me semble qu'il n'est pas trop sûr de condamner dans la Poësie certaines expressions, aujourd'hui bannies de la Prose. M. l'Abbé d'Olivet convient lui-même qu'il y a plusieurs termes surannez dans notre langue, qui ne le sont point pour la versification. En général il seroit bien étrange, qu'il n'y eût que notre langue, où les vers sont si difficiles, qui n'accordât aucun privilege aux Poëtes. Enfin, Racine, dont il s'agit ici en particulier, doit être *pour eux*, tel qu'il est, cet Auteur classique, désiré par M. Despreaux & par M. l'Abbé d'Olivet. A l'égard de ceux qui écrivent en Prose, ils ont d'autres modeles parce qu'ils doivent suivre d'autres principes.

IV. „ Si vous regardez de bien près,
 „ dit M. d'O.... il y a moins à reprendre dans Racine & dans Despreaux,
 „ que dans nos ouvrages de Prose les
 „ plus estimez.

Oui, si vous considérez les écrits de ces deux Poëtes, comme un genre, qui admet des libertez. Autrement je soutiens qu'un Puriste trouvera plus à chicaner (mal, à propos à la vérité) dans Racine & dans Despreaux,

que dans tous nos bons Profateurs. Je prie M. d'O... de ne me point accuser de pédantisme, si je lui propose hautement ce défi, par rapport aux Pellifrons, aux Flechiers, aux Buffis, aux Bouhours, aux Fleuris, aux Vertors, &c. La Critique du style de ces Auteurs ne pourroit être qu'excessive, & apparemment puerile.

V., On travaille les vers, continuë
 „ M. d'O.... avec plus de soin que
 „ la prose, & cependant la Prose pour
 „ être portée à sa perfection, ne couteroit gueres moins que les vers. „ Paradoxe étrange, qui est détruit par l'Auteur même, dans la lettre à M. le Président Boubier, p. 156.

VI. Si l'on en croit M. d'O.... en lisant Racine, il a été arrêté par les fautes de diction *sans vouloir l'être*. Qui ne plaindroit le sort d'un lecteur de Racine, ainsi arrêté, comme malgré lui-même ? Lorsque ce malheur lui arrive, peut-on le soupçonner d'être touché des beautés que les autres y admirent ? Cependant, dit-il, „ je l'ai lû avec
 „ attention, mais non à dessein d'y trouver des fautes. Lire un Auteur, aujourd'hui, te-t-il avec ingénuité, dans la vûe de

„ le reprendre, c'est vouloir à tout moment trouver mal ce qui est bien.,, Cependant Racine n'a rien gagné aux bonnes intentions de M. d'O... Frappé, ému, transporté, attendri, charmé, enlevé, il a été *arrêté sans vouloir l'être*, par de petites fautes de Grammaire. Mais n'a-t-il point été *arrêté* en pure perte ? C'est ce que je vais tâcher d'examiner, en parcourant avec lui toutes les pièces, où il a trouvé des fautes de langage. J'espère faire en sorte, autant que la faiblesse de mes lumières me le permettra, qu'il ne soit plus désormais *arrêté*, à moins qu'il ne veuille bien l'être : de façon qu'il pourra, s'il y consent, se livrer tout entier au plaisir du goût & du sentiment.

VII. Comme je vais suivre exactement M. d'Olivet dans ses Remarques, je prévois qu'il me sera difficile de n'être pas sec & ennuyeux. Il s'agit de petites questions grammaticales, à quoi la plupart prennent peu d'intérêt. Je me flatte néanmoins, que ceux qui aiment notre langue & notre Poësie, ne regarderont point notre dispute littéraire comme indifférente, & qu'ils voudront bien s'ennuyer utilement. Du reste, je n'ai en vûe

R A C I N E
que l'instruction du lecteur, & non
la gloire du triomphe, en combattant
ici les opinions d'un si redoutable adver-
saire.

A L E X A N D R E.

Acte 1. Sc. 1. v. 13.

Trahirai-je ces Princes,
Que rassemble le soin d'affranchir nos Pro-
vinces,
Et qui sans balancer sur un si noble choix,
Sçauront également vivre ou mourir en
Rois?

„ Ce mot *choix*, dit M. d'Olivet n'est
„ pas ici employé à propos. Car *choisir*,
„ c'est de deux choses qui dépendent
„ de nous, prendre l'une & laisser l'au-
„ tre. Or il ne dépendoit pas de ces
„ Princes, ou de *vivre en Rois*, ou de
„ *mourir en Rois*; puisqu'Alexandre les
„ mettoit dans la nécessité ou de se
„ rendre lâchement, ou de courir les
„ risques d'un combat. Ainsi l'objet de
„ leur *choix*, ce n'étoit pas l'alternative
„ d'une vie ou d'une mort digne d'un
„ Roy. C'étoit d'un côté une honte-
„ se servitude, & de l'autre un con-

„ bat glorieux , mais dangereux. „

Pour détruire cette critique, il suffit de dire que le mot, *choix*, ne se rapporte point au quatrieme vers, mais au second. Il s'agit de ces Princes, qui ne *balancent* point sur le *noble*, *choix d'affranchir* plutôt leurs *Provinces*, que de les soumettre à Alexandre. Cela est si naturel & si clair, qu'il est difficile de comprendre comment M. d'O.... y a pû trouver un sens si étranger. Je ne puis imputer cette méprise étrange, qu'à une distraction très-singuliere.

Sc. 2. v. 15.

Et ne le forçons point, par ce cruel mépris,

D'achever un dessein qu'il peut n'avoir point pris.

M. d'O.... prétend qu'*achever un dessein*, est ici une faute de langage. Voilà ce qui arrive à ceux qui veulent juger des expressions poétiques, comme ils pourroient juger des expressions prosaïques. Je lui reponds, avec tous ceux qui sçavent faire des vers, qu'*achever* est plus poétique & plus ex-

pressit qu'*exécuter*. Racine pouvoit mettre *accomplir* ; il a préféré de mettre *achever* , qui a plus de force. Puisqu'on dit bien , *achever une entreprise* , on peut bien dire (au moins en vers) *achever un dessein*.

Sc. 3. v. 33.

Sçais-je pas que Taxile est une ame incertaine ?

Notre Censeur veut que ce soit une faute que , *sçais je pas*. Il convient néanmoins que c'est une *licence dans les vers* , licence bien autorisée. Ce n'est donc pas une faute : Sa remarque est donc inutile. Vaugelas approuve cette locution dans la prose même : Depuis lui , mille bons Auteurs l'ont employée. Il est aujourd'hui comme de règle de dire , *ne sçais - je pas ?* Faut-il que la poésie soit asservie à ces petits changemens ? Peut-on la mettre trop à son aise ? Qui est-ce qui est choqué ici de l'omission de la première négation ? Une petite négligence de cette espèce qui ne blesse point le Lecteur , n'est point une faute en vers. C'est un principe , d'où l'on doit tou-

jou
sion

D'u

inq

teu

qui

inq

pre

Au

foi

Del

lic

du

pré

auj

ne

mo

jours partir, quand on attaque l'expression d'un Poëte.

Acte 2. Sc. 1. v. 77.

Mon ame inquiëtée,
D'une crainte si juste est sans cesse agitée.

M. d'O.... prétend qu'il falloit dire *inquiëte*. C'est toujours comme profaneur que Racine s'offre à son esprit. Mais qui ne sent pas ici qu'il s'agit d'une ame *inquiëtée* par ses propres réflexions? L'expression poëtique est donc juste & belle. Aussi Racine l'a-t-il employée plus d'une fois.

Sc. 2. v. 91.

Ses sacrilèges mains,
Dessous un même joug rangent tous les humains.

Le Critique blame le mot *dessous*, au lieu de *sous*. Effectivement *dessous*, qui du tems de Vauglas étoit adverbe & préposition tout ensemble, n'est plus aujourd'hui qu'adverbe. Après tout, je ne voudrois pas condamner en vers le mot *dessous* employé comme préposition.

La Poësie ne doit pas suivre, aussi exactement que la Prose, certains changemens, que le caprice fait dans le langage. La Poësie exige des libertés ; si on les lui retranche, on l'anéantit. M. d'O... en convient lui-même.

Sc. 2. v. 143.

C'est ce qui l'arrachant du sein de ses
Etats ,
Au Trône de Cyrus lui fit porter ses pas ,
Et du plus ferme Empire ébranlant les co-
lonnes ,
Attaquer , conquérir , & rendre les cou-
ronnes.

Voilà quatre vers magnifiques, qui peignent admirablement la grandeur d'Alexandre. Le Censeur néanmoins blâme ces deux participes *l'arrachant* & *l'ébranlant*. „ Qui ne croiroit dit-il, „ que ces deux participes se rapportent au même substantif, qui est „ la gloire ? *C'est ce qui*, &c. „ Mais plutôt qui s'aviseroit de le croire ? Ne voit-on pas que le premier se rapporte à la gloire, qui arrache Alexandre du sein de ses Etats ; & le second à Alexandre même, qui ébranle les colonnes du

plus ferme Empire ? En vérité je ne conçois pas comment on peut trouver quelque chose à reprendre dans ces quatre beaux vers, dont la construction seroit régulière, même en prose, & ne pécheroit que par l'emphase poétique. Cependant elle donne lieu à M. l'Abbé d'O.... de prononcer cette Sentence „ Puisqu'une pareille faute échappe à „ des hommes tels que Racine, cela „ nous apprend, que nous ne sçavons „ revoit de trop près nos écrits. „ Je ne sçai si le Purisme est contagieux ; mais je remarquerai ici que M. d'O. devoit dire *un homme tel que Racine.* Car il n'y a que Racine seul que cet exemple regarde. M. d'O.... écrit en prose : il n'a point de privilege.

Acte 3. Sc. 6. v. 25.

..... Vos bontés à leur tour
 Dans les cœurs les plus durs inspireront
 l'amour.

Inspirer dans ne paroît pas François à M. d'O.... & il réforme ainsi le vers :
*Dans les cœurs les plus durs feront naître
 l'amour.* Apparemment qu'*inspireront* a

plû d'avantage que *feront naître*, à M. Racine. Cette réflexion ne devoit-elle pas venir à l'esprit de M. d'O... & lui faire juger, que le mot *inspirerons* étoit plus Poétique? Il mesure toujours le langage du Vulgaire au langage des Poëtes.

Acte 4. Sc. 2. v. 27.

Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,
L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de
moi.

„ Je doute, dit notre Critique, si
„ *l'effroi de son bras* peut signifier, *l'ef-*
„ *froi que cause son bras*. Il me semble
„ qu'*effroi* ne peut se dire que dans un
„ sens passif, & pour exprimer ce que
„ ressentent ceux qui sont effrayez „
M. d'O... se trompe: on trouve par-
tout dans les livres de pieté les mieux
écrits, *l'effroy & la frayeur* des Jugemens
d' Dieu. Ce terme est bien plus fort
que celui de *crainte*. Il semble ensuite
trouver mauvais que, *voyant*, ne se rap-
porte pas à l'*Inde*, mais à la person-
ne qui parle. Mais ignore-t-il que les
phrases absolûes sent du style Poétique,
& qu'il y en a tant d'exemples dans nos

Auteurs, que ce seroit ruiner toute notre versification que de les abolir. A la fin de sa remarque, il avoue que ces Phrases absolües sont tolérées dans notre Poësie. Cet aveu suffit pour la justification du vers, & pour

Sc. 2. v. 75.

Qu'ai-je fait, pour venir àccabler en ces lieux,
Un Heros, sur qui seul j'ai pû tourner les yeux?

Notre Censeur juge, que ce *Qu'ai-je fait, pour venir, &c.* est une faute, & que suivant l'usage de notre langue il faudroit dire, *qu'ai-je fait pour que vous veniez, &c.* Cependant en prose même on s'exprime tous les jours de cette maniere. Par exemple, *qu'ai-je fait, pour tenir de pareils discours, d'une personne qui devoit vous être chere? Est-il nécessaire en ce cas de dire: Qu'ai-je fait pour que vous teniez, &c.* Voilà tout ce que M. l'Abbé d'O.... remarque dans l'*Alexandre*.

A N D R O M A Q U E.

Acte I. Sc. I. v. 46.

Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreste.

M. d'Oliver blâme l'Épithete, *déplorable*. Il est bien certain que dans le langage vulgaire, cet épithete ne s'applique qu'aux choses; & le Dictionnaire de l'Académie a raison de le décider ainsi. Mais il y a sur cela un autre usage reçu parmi les Poètes. Chez eux, *déplorable*, se trouve en cent endroits épithete de personnes. Racine a eu sur cela si peu de scrupule, qu'il l'a employé ainsi quatre ou cinq fois dans ses Tragedies. Le Purisme sera toujours en défaut, lorsqu'il confondra la Prose & la Poésie.

Sc. I. v. 65.

Mais admire avec moi le sort, dont la poursuite

Me fait courir alors au piège que j'évite.

Peut-on dire la poursuite du sort, demande

mande le Censeur? (il parle ici d'après Subligny, Auteur d'une Critique de *L'Andromaque*.) Oui, sans doute, on peut le dire. *Poursuite* peut s'entendre passivement comme activement. On dit tous les jours au Barreau, *la poursuite d'une partie*, pour exprimer l'action par laquelle on poursuit une partie adverse. De plus ne dit-on pas *échapper à la poursuite d'un ennemi*? Qui oseroit blâmer cette expression? Je ne trouve pas un zèle fort louable à vouloir ainsi gêner & appauvrir notre langue.

Sc. 1. v. 109.

Il l'aime, mais enfin cette Veuve inhumaine
 N'a payé jusqu'ici son amour que de haine,
 Et chaque jour encore on lui voit tout ten-
 ter,
 Pour séchir sa captive, ou pour l'épouvan-
 ter.

On trouve ici de l'équivoque, & on dit que le sens & la Grammaire ne s'accordent point. Délicatesse superflue & incommode. *Son amour*, qui est au 2. vers suffit pour l'intelligence du sens, & pour l'exactitude de la Grammaire. Le Lecteur sent aisément que les deux derniers

vers se rapportent à Pirthus, dont l'*amour* est exprimé au second. De plus le ton de l'Acteur qui déclame ce vers, en détermine assez le sens.

Sc. 2. v. 83.

Oui, les Grecs sur le fils persécutent le Pere.

Persécuter sur paroît au Censeur une phrase barbare. J'avoue que *sur* seroit plus conforme au langage ordinaire. Je ne sçai cependant si *sur* n'a pas ici plus de force & de grace. Mais comment peut-on trouver ici dans ce mot de *persécuter*, pour signifier, *poursuivre*, une espece de latinisme, comme le trouve notre Censeur ?

Sc. 4. v. 2.

me cherchiez-vous, Madame ?
Un espoir si charmant me seroit-il permis ?

Voici la remarque de M. l'Abbé d'O...
» Pirthus veut dire, *Me seroit-il permis*
» *de croire que vous me cherchez ?* Ainsi
» c'est sur le présent que tombe le mot
» *espoir*. Autrefois nos Poëtes ne faisoient

„ aucune difficulté de l'employer comme
 „ synonyme *d'idée* , *pensée* , *sentiment* .
 „ Mais il me semble qu'aujourd'hui on
 „ ne l'oseroit plus dire , qu'en parlant
 „ de choses qui sont à venir . „ Je ré-
 „ pons que quoiqu'*espoir* ne puisse le pren-
 „ dre indifferemment en Poësie pour l'*idée*
 „ d'une chose présente , il peut toujours
 „ se prendre en ce sens , lorsque cette
 „ chose est un bien souhaité , qu'on n'est
 „ absolument pas sûr de posséder . *J'espere*
 „ en ce sens signifie , *je me flatte* . Ainsi dans
 „ le vers dont il s'agit , *espoir* , veut dire *sen-*
 „ *timent flatteur* . J'avoue qu'en prose cela
 „ ne seroit pas exact . Mais est-ce au poids
 „ de la Prose , qu'il faut peler les vers .

Sc. 4. v. 108.

Oui , mes vœux ont trop loin poussé leur
 violence ,
 Pour ne plus s'arrêter que dans l'indifferen-
 ce .

„ On voit , dit l'Abbé d'O..... , la
 „ pensée de l'Auteur ; mais la netteté
 „ de la phrase demandoit qu'en suppri-
 „ mant la négative il eût dit , *pour s'ar-*
 „ *rêter dans l'indifference* . „ Et moi je

B ij

vois clairement, que M. d'O... n'a point vû la pensée de Racine. Car c'est comme si Pirrhus disoit ; *j'ai été trop amoureux, pour n'être plus dans la suite qu'indifférent*. Ce'a supposé, qu'y a-t-il à suppléer ou à retrancher au second vers ? Pourquoi, *s'arrêter dans l'indifférence*, ne paroît-il pas au Critique assez clairement signifier, *se réduire à être indifférent* ? Cette dernière expression seroit misérable ; au lieu que l'autre a une force merveilleuse, & signifie, que d'un amour violent on passe ordinairement à la haine, & qu'on ne s'arrête presque jamais à l'indifférence.

Acte 2. Sc. 3. v. 6.

Il n'attend qu'un prétexte à s'éloigner de lui.

On blâme ici *prétexte à*, quoiqu'il soit encore ailleurs dans Racine. Il est vrai qu'en prose, *prétexte pour*, est l'expression ordinaire ; mais en vers cela est indifférent. Il y en a cent exemples dans nos Poètes. C'est donc l'usage de la langue poétique ; or l'usage est une règle sûre.

Acte 3. Sc. 3. v. 16.

N'avons-nous d'entretien que celui de ses pleurs ?

„ Il y a là, dit le Censeur, quelque
 „ chose d'obscur. Car la première idée
 „ que nous offre *l'entretien de ses pleurs*,
 „ c'est l'entretien que ses pleurs ont avec
 „ nous. „ Mais à qui cette première
 „ idée peut-elle jamais s'offrir ? ne voit-
 „ on pas que c'est une ellipse poétique ?
 „ *Celui de ses pleurs*, veut dire clairement,
 „ *l'entretien qui regarde ses pleurs*. C'est
 „ la première idée & la seule, que cette ex-
 „ pression fait naître.

Sc. 6. v. 16.

Sans espoir de pardon, m'avez-vous con-
 damnée.

REMARQUE. „ Voilà ce qui s'appelle
 „ une phrase louche. *Sans espoir de par-*
 „ *don* regarde Andromaque, & *m'avez-*
 „ *vous condamnée* regarde Pirthus. „ Rien
 „ de louche dans ce vers. M. d'O.... veut
 „ absolument transformer le Poète en Pro-
 „ fateur. Il semble ignorer, que le vers

exige qu'on s'éloigne le plus qu'il est possible du tour vulgaire. Racine auroit, pû sans doute faire ce vers, que M. d'O.... a la bonté de lui suggerer.

Sans espoir de pardon, me vois-je condamnée?

Mais M. d'O.... peut se fier à Racine, & se persuader qu'il s'entendoit en versification.

Acte 4. Sc. 3. v. 68.

Mais cependant ce jour il épouse Adromaque.

Si notre Critique excuse en cet endroit, ce jour, il le Censure ensuite, lorsque Bérénice dit, Acte 5. Sc. dernière, vers 55.

J'aimois, Seigneur, j'aimois; je voulois être aimée,
Ce jour, je l'avouerai, je me suis allarmée.

Il falloit, selon lui, dire *aujourd'hui*. M. d'O.... semble toujours croire que la langue des Poëtes est la même que celle des Profateurs, & cependant il

V E N G E .

dit positivement ailleurs, que les Poëtes ont un langage à part. En quoi il ne s'agit pas seulement, selon lui, d'images & de figures, mais de constructions Grammaticales. Je prie M. d'Olivet de croire, que ce jour est très-élegant en vers, & que je pouvois lui en citer mille exemples.

Sc. 5. v. 91.

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle!

C'est ici une Ellipse admirable. Elle est cependant condamnée, non par M. d'O..... qui au contraire l'approuve, mais par plusieurs Critiques trop sévères. Examinons seulement ici par quelles raisons M. l'Abbé d'O... justifie cette façon de parler. Voici ses paroles:

„ 1°. Souvent & presque toujours,
„ la Poësie demande un style plus terre-
„ que la Prose.
„ 2°. Ce qui rend l'ellipse, non seu-
„ lement excusable, mais digne même
„ de louange, c'est lorsqu'il s'agit com-
„ me ici, de renfermer beaucoup de
„ sens en peu de paroles; & sur-tout

„ lorsqu'une violente passion agite la
 „ personne qui parle,

„ 3°. Il y a de certaines fautes que
 „ les meilleurs Ecrivains peuvent faire
 „ par négligence, ou même sans s'en
 „ appercevoir; mais une Ellipse telle
 „ que celle-ci, quand un grand maître
 „ l'employe, c'est volontairement, &
 „ après y avoir bien pensé. Je conclus
 „ de là, dit-il, que de pareilles har-
 „ dieſſes ne tirent point à conſéquence,
 „ pour des Ecrivains du commun, &c.,,
 Seroit-il poſſible qu'il fût interdit au
commun des Ecrivains d'imiter les mo-
 deles? Cette Ellipse eſt digne de louan-
 ge ſelon M. d'O.... & parce qu'un Au-
 teur eſt jeune, & qu'il n'a pas encore
 de réputation, il ne pourra pas dans
 une ſemblable occaſion, employer un
 pareil tour? Car c'eſt là ce que ſigni-
 fic, *ſans tirer à conſéquence*. Il me ſem-
 ble entendre dire à notre Auteur: Puis-
 que c'eſt M. Racine, il faut le lui par-
 donner; mais ſi quelqu'autre a cette har-
 dieſſe, je n'la lui pardonnerai pas.

Acte 5. Sc. 2. v. 26.

Phenix même en répond, qui l'a conduit
 exprès, Dans

Dans un Fort , éloigné du Temple & du Palais ,

M. d'Ol. soutient que ce, *qui*, devoit être joint immédiatement au Nominatif *Phénix*. En général je crois qu'il a raison. Mais en Vers il ne faut pas prescrire des loix si sévères. La censure de M. d'Ol... attaque une foule de Poëtes, qui se sont exprimez ainsi. Que M. d'Ol... donne des loix à la Prose : il en est bien capable.

Illâ se jactet in aula.

Æolus.

Sc. 2. v. 39.

Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.

La regle qui regarde, *soi-même & lui-même*, est fausse par rapport à la versification, n'en déplaît au Censeur; & ma preuve est, que tous nos bons Poëtes ne la suivent point. Car l'usage commun des bons Poëtes décide de la légitimité d'une expression poëtique. Or non seulement Racine, mais Despreaux disent plus souvent *soi-même* que *lui-même*. Je ne citerai ici, que cet exemple tiré de la

dixième Epître de M. Despreaux (Vers
17.)

Quand mon esprit poussé d'un courroux légi-
time

Vint devant la Raison plaider contre la
rime,

A tout le genre humain sçut faire le procès,
Et s'attaqua *soi-même* avec tant de succès.

Ici l'Esprit est personifié. Cependant ;
si l'on s'en fie à la décision de M. d'Ol...
on ne peut l'employer *lorsqu'il s'agit des
personnes, ou des choses personifiées*. Je puis
encore citer ces Vers de M. Rousseau, dans
sa sixième Epître.

Tout Ecrivain, qui veut sans perdre haleine ;
Boire à longs traits aux sources d'Hippocrene,
Doit s'imposer l'indispensable loi
De s'éprouver, de descendre chez *soi*.

De plus, dans nos meilleurs Ecrivains
en Prose, il y a tant d'exemples contrai-
res à la décision de M. d'Ol... qu'on
peut dire, que l'usage n'a encore rien
déterminé absolument sur cette locution
arbitraire. Il me paroît donc bien singu-
lier de dire, comme M. d'Ol... après
l'Abbé Regnier (dans sa *Grammaire* pag.
258.) que *soi* est un pronom, dont le

nominatif est *on*. Je soutiens que *lui* & *elle*, sont autant les nominatifs que *on*. Mais les autoritez n'ébranlent point notre Censeur. » Tout deviendroit arbitraire, dit il. ou peu s'en faut, si l'on n'argumentoit dans la Grammaire Française, que par autoritez. Oüi, si l'on n'employoit que des autoritez particulières, des autorités rares, contre l'autorité universelle. Mais si les autoritez sont partagées, pourquoi me forcera-t-on de m'e soumettre plutôt à l'une qu'à l'autre ? Est-ce par le raisonnement seul, qu'il faut décider sur le langage ? L'usage constant & uniforme de tous les bons Ecrivains n'est il pas la seule regle de ceux qui écrivent ? Quand cet usage varie, le choix est libre, & l'on ne doit alors compter pour rien les Delpautes François.

Sc. 3. v. 19.

Pour tous mes ennemis je déclare les Siens.

REMARQUE. » *Tous*, est là de trop, ce me semble; ou du moins il est mal placé. » Pour mes ennemis je déclare *tous les siens* seroit plus naturel. » Je n'en sçai

rien: ce que je sçais, est que l'expression seroit bien moins énergique. Pirthus semble dire ici : *Je declare que ses ennemis sont tous les miens, sans en excepter un seul.* Cela est plus fort, que s'il eût dit simplement, *je declare que tous ses ennemis sont les miens.* Le Profateur me paroît se mêler ici de ce qui ne le regarde point.

Sc. 5. v 32.

Grace aux Dieux ! mon malheur passe mon
esperance,

M. d'Ol... veut bien excuser cette
expression, par ce Vers de Virgile :

*Hunc ego si potui tantum sperare dolorem,
Et perferre, feror, posero.* *Æneid. l. 4.*

Il est certain que l'objet de l'esperance ne peut jamais être un mal. " Permettons
» aux Philosophes, dit fort bien M.
» d'Ol... de trouver cette expression
» impropre; puisque l'esperance ne peut
» réellement avoir que le bien pour
» objet. Mais prions les en même-tems
» d'avoir un peu d'indulgence pour nous,
» qui croyons sentir que ces hardieses

2
20
20
d
lū
lin
d'
au
gro
jer
enc
inc

L
Aut
bles
bé d
de f
me
leçon
rega
çois
que
pron
il faut
soit e
Je

» font un merveilleux effet dans la Poë-
 » sie, lorsqu'elles sont placées à propos,
 » & de loin à loin. Cette petite faute
 d'un grand Poëte me rappelle ce que j'ai
 lû dans l'*Histoire Ancienne* de M. Rol-
 lin, T. 7. p. 43. Roxane, dit-il, veuve
 d'Alexandre voulut assurer la succession
 au fils, dont elle esperoit être actuellement
 grosse. C'est que l'esperance a pour ob-
 jet, non seulement un bien absent, mais
 encore un bien present, lorsqu'il est
 incertain, si on le possède.

LES PLAIDEURS.

La plupart des Remarques de notre
 Auteur sur cette Comedie sont raisonna-
 bles & utiles. Elles font voir que M. l'Ab-
 bé d'Ol... a une profonde connoissance
 de sa langue. Je le prie néanmoins de
 me permettre de le contredire sur deux
 leçons qu'il nous donne. La premiere
 regarde la prononciation du mot *Fran-*
çois, nom de notre nation. Il prétend
 que dans le discours familier, il faut
 prononcer *Français*; mais qu'en public
 il faut prononcer *François*, comme *Rois*,
 soit en Prose soit en Vers. Quelle décision?

Je reponds 1°. Qu'il n'est point d'u-

sage dans la Chaire, au Barreau, au Théâtre, de prononcer ainsi *François*, comme *Rois*, si ce n'est dans les cas, où la rime l'exige en déclamant des Vers. Encore nos Comédiens ne veulent-ils point que les Auteurs modernes leur donnent cette rime à déclamer, parce qu'elle blesse toujours les oreilles du Parterre. 2°. Il n'est point vrai qu'en Chaire, ou au Barreau, on prononce *François*, comme *Rois*. Cela est absolument contre l'usage. J'en appelle à tous les Tribunaux du Royaume, & je ne recuse que celui dont il parle. Il cite l'autorité de Patru. Mais voudroit-il se soumettre à toutes les décisions de ce Grammairien? Il y en a un grand nombre de fausses, qu'il seroit obligé de reconnoître lui-même pour telles. Et puis qu'est-ce que la décision d'un Particulier, contre l'autorité de l'usage universel? Pour les Prédicateurs, ils n'ont gueres occasion de prononcer ce mot en Chaire, si ce n'est peut être dans les Oraisons Funébres. Or qui d'entr'eux s'avise de prononcer comme M. d'Ol... le prescrit? 3°. Si vous prononcés, *François*, comme *Rois*, il faudra aussi pronocer de même *Anglois*, *Irlandois*, *Hollandois*, *Lionnois*, *Nantois* &c. Or cela est absolument con-

tre l'usage ; on risqueroit assurément de faire rire tout un Auditoire , si on prononçoit ainsi. La regle de M. d'Ol... est donc fausse , malgré la décision qu'il allegue. Je soutiens avec tout le Public qu'elle ne sera jamais suivie. Si les Souverains , comme dit le P. Bouhours , ne sont pas les maîtres des usages en fait de langue , n'est il pas bien singulier , que leurs Sujets s'arrogent en ce genre la puissance législative ? Je suis bien fâché que cela ait échappé à M. d'Olivet.

Voici une remarque sur ce Vers de l'Acte 2. Sc. 6.

On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise.

Qui peut ignorer que pas devant rien est une faute ? Mais qui ne voit pas aussi , que c'est le jargon du peuple , qui est imité ici ? Le Censeur même en convient. Racine , dit-il , n'a usé de ce barbarisme , que pour faire rire ; puis il ajoute , peut-être avroit-il encore mieux fait de s'en passer. C'est à dire , que c'est une faute d'avoir fait parler un Valet , comme le peuple parle souvent. Profitez de cette belle leçon , Messieurs les Auteurs Comiques.

C iij

Notre Censeur condamne avec raison le mot de *respire* dans le dernier de ces trois Vers de la Comedie des *Plaideurs* Acte 3. Sc. 4.

C'est pour un mariage, & vous sçavez d'abord

Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout est d'accord.

La fille le veut bien; son Amant le *respire*.

Il est bien certain qu'on ne dit point qu'un homme *respire* une chose, pour exprimer qu'il la délire avec ardeur. Notre Critique remarque que *c'est une bisarrie dans notre langue*, parce qu'on dit bien; *cet homme ne respire que le mariage, ne respire que l'amour, que la gloire, que l'étude*. Ensuite il se corrige, & il insinue que *c'est une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne se trouver que dans une langue extrêmement cultivée*. Il me semble que M. d'Ol... n'a pas assez réfléchi sur la différence de ces deux façons de parler, dont je conviens que l'une est Française, & l'autre vraiment barbare. Quand je dis, *cet homme ne respire que l'étude*, c'est une hyperbole usitée, dont je me sers, pour exprimer son ardeur pour l'étude. Mais si je disois,

cet homme respire l'étude, ce ne seroit plus l'hyperbole usitée; ce ne seroit qu'une simple métaphore; & cette métaphore n'est point en usage; elle n'y est qu'à raison de l'hyperbole. Elle auroit même un sens fort différent; je le prouve par un autre exemple. Il est permis de dire, *cet homme ne pense qu'à l'amour*: c'est assurément une hyperbole; car il est impossible d'y penser toujours. Si je dis seulement, *cet homme pense à l'amour*, cela veut dire toute autre chose; la phrase n'exprime plus la passion violente dont il s'agit. Ainsi *respirer le mariage*, non seulement ne signifie rien & n'est pas François; mais quand même il se pourroit dire, il ne signifieroit jamais la même chose que, *ne respirer que le mariage*. C'est ici une figure en usage; l'autre n'est point dans la langue. Voilà, si je ne me trompe, ce qu'il falloit dire, & non traiter de délicatesse les différences dont il s'agit, ni en faire à notre langue un titre de mérite.

BRITANNICUS.

Acte 1. Sc. 1. v. 39.

Toujours la tyrannie a d'heureuses prémisses.

Premices est assurément bien plus noble que *commencemens*, & a ici la même signification. Ainsi, puisqu'on peut dire, que la tyrannie a toujours d'heureux commencemens, on peut dire conséquemment, & dans une parfaite analogie qu'elle a d'heureuses *prémices*. Ce terme de *prémices*, n'est pas fort en usage dans le langage vulgaire; c'est ce qui fait que le Vers de Racine a blessé M. d'Oliver, qui prétend qu'on ne dit point avoir d'heureuses *prémices*. Mais je lui réponds, que si *prémices* est plus noble en Vers que *commencemens*, & si on dit bien, avoir d'heureux *commencemens*, on doit dire aussi, avoir d'heureuses *prémices*. En vérité, si c'est là une faute, notre langue, qui passe pour si belle, doit être déclarée un vrai jargon. Mais je soutiens que c'est une façon de parler Poétique, & très-élégante, que dans le style noble le Profane même peut employer. Il y a bien de la différence entre ce qui ne se dit pas ordinairement & communément, & ce qui ne se peut & ne se doit pas dire. La phrase est munie de toute l'analogie requise, & cela suffit.

v. 39.

Je vois mes honneurs croître , & tomber
mon crédit.

Ce Vers , selon notre Critique , a besoin d'indulgence & de pardon. " *Pardonnons* , dit il , cette inversion à un Poète ; car la contrainte du Vers à ses privilèges. „ A quoi sert cette remarque ? Qui ne sçait pas qu'en Prose on dirait naturellement , *mon crédit tomber* ? Mais on sçait aussi qu'en Vers cet arrangement n'est pas nécessaire. *Pardonnons* &c. En vérité le Censeur pouvoit réserver son indulgence pour d'autres occasions. Où il n'y a point de faute , le pardon n'est pas nécessaire.

Sc. 2. v. 40.

Je puis l'instruire au moins , combien sa
confiance
Entre un sujet & lui doit laisser de distance.

Ce qui blesse ici notre Grammairien est , *instruire combien*. J'avoué qu'en Prose ce tour ne seroit pas régulier ; mais

en Vers je n'en suis point blessé. *Instruire que*, blesseroit peut être l'oreille; mais, *instruire combien*, ne choque point: cela semble équivaloit à *instruire de*. D'ailleurs, puisqu'en Prose: comme en Vers, on dit, *je suis instruit que* &c. Pourquoi (du moins en Vers) ne diroit-on pas, *il m'a instruit que* &c.

..... Berenice est instruite
Que vous - voulez ici la voir seule & sans
suite.

Acte 2. Sc. 6. v 3.

Mais parmi ce plaisir, quel chagrin me devore?

M. d'Ol... doute si le plaisir étant ici réduit à l'unité, cette expression, *parmi le plaisir*, est bien exacte. J'en doute aussi un peu. Cependant on peut l'excuser, en disant que *parmi*, ne signifie pas ici *entre*, mais au milieu. On diroit bien, par exemple: *parmi la joye qu'il ressentoit, on apercevoit que* &c. D'ailleurs on dit: *parmi cet argent il y a de la fausse monnoye: donc* &c.

Acte 3. Sc. v. 63.

De mille autres secrets j'aurois compte à vous
rendre

Il semble d'abord qu'on ne peut excu-
ser que difficilement cette transposition,
& que la remarque de l'Auteur est juste.
Cependant, s'il faut accorder des privi-
legés à la Poësie, & lui permettre de trans-
poser les mots, cette inversion ne doit
point être blâmée : elle n'est point dure ;
il faut même réfléchir pour s'en apper-
cevoir. La voilà justifiée ; & j'ose ajouter
que c'est un modèle par rapport aux har-
dies & heureuses transpositions. M. d'Ol...
& moi pensons bien différemment.

Acte 4. Sc. 2. v. 47.

J'eus soin de vous nommer, par un contraire
choix,
Des Gouverneurs, que Rome honoroit de sa
voix.

Selon notre Critique, par un contraire
choix, à quelque chose de sauvage ; il
faudroit par un choix contraire. On lui
répond qu'en Vers cela n'est point san-

vage, & que le Poëte en parlant ainsi, use de son droit. Il blâme par la même raison ces deux Vers de la Tragédie d'Esther. Acte 2. Sc. 7.

Parlez. De vos desseins le succès est certain ;
Si ce succès dépend d'une mortelle main.

J'avouë qu'en Prose il faudroit dire *une main mortelle* ; mais en Vers on a la liberté de dire *une mortelle main*. Cela ne blesse point l'oreille faite à ces transpositions poëtiques. En Prose on ne diroit pas *une immortelle vie* : il faudroit dire, *une vie immortelle*. Cependant *immortelle vie* est plus élégant en Vers.

Sc. 2. v. 67.

Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs,
De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs,

Cet *en mourant* est équivoque, & fait une construction vicieuse ; j'en conviens de bonne foi. La remarque de l'Auteur sur cette faute de Racine est judicieuse & instructive. Je ne puis non plus approuver la syntaxe des deux Vers suivans. Sc. 2. v. 83.

Du fruit de tant de soins à peine jouissant
En avez-vous six mois paru reconnoissant.

La transposition d'*à peine*, qui se rapporte nécessairement au second Vers, est un exemple des plus fortes hardiesses de la Poësie. Ainsi Virgile dit, *Æneid*, livre 9. *Me me ad sum qui feci, in me convertite tela.*

B E R E N I C E.

Acte 1. Sc. 3. v. 9.

Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.

M. d'Ol... blâme *au nom*; il prétend qu'on dit *changer en* & non *changer au*. Cependant il est impossible de parler ici autrement? Voudroit-il que Racine eût mis *en le nom ou dans le nom*? Cela ne se pouvoit pas. Il a donc dû mettre *au nom*. On dit bien (& M. d'Ol... en convient) *le pain se change au corps de J. C. dans l'Eucharistie*. Cela suffit, pour justifier le Vers qu'on censure ici.

Sc. 3. v. 64.

Hé, pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,
Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance ?

» Pour la netteté de la construction
» (dit notre Critique) il falloit: *pourrai-*
» *je empêcher que, malgré ma diligence,*
» *Roxane &c.* » Hé, pourquoi le falloit-il ? Voilà de ces fausses délicatesses, qui sont insupportables. Voilà (dit au contraire l'Abbé d'Ol...) « de ces leçons » dictées par le bon sens, & qui regardent les Poètes autant que ceux qui écrivent en Prose. » Le bon sens est assurément très-muet ici; mais le P... sçait ce qu'il faut faire sa voix, dans les leçons qu'il dicte.

Sc. 5. v. 31.

Je sçais que votre cœur se fait quelques plaisirs
De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs.

Plaisirs au pluriel déplaît ici à notre Critique. C'est toujours l'Homme de Prose qui juge, ou plutôt l'homme qui ne sçait point s'imaginer apparemment, qu'il puisse y avoir plusieurs plaisirs differens dans

dan
le r
un

Ne

J
Gran
&c.
regar
qui p
de la
il pas
Poète

Des V
Prêts

N'atte

»
» que
, plû
» que

dans la même chose : ceux qui exercent le talent de la Poësie pourront-ils soutenir une pareille remarque ?

Ibid. v. 39.

Ne vous informez point ce que je deviendrai.

J'avouë que c'est une petite faute de Grammaire, & qu'il faudroit, *de ce que* &c. Mais cette minutie ne doit pas être regardée, comme une faute dans un Poëte, qui peut être dispensé de ces petites regles de langage. Pourquoi Racine ne jouiroit-il pas des privileges accordez à tous les Poëtes, dans toutes les langues ?

Sc. 3. v. 22.

Des Vaisseaux dans Ostie armez en diligence,
Prêts à quitter le Port de momens en momens,
N'attendent pour partir que vos commandemens.

„ Je ne sçai (dit M. d'Ol...) si ce
„ que je vais faire n'est point chicaner,
„ plutôt que critiquer. Mais je crois voit
„ quelque difference entre cette expres-

„ sion de momens en momens, & celle-ci ;
 „ d'un moment à l'autre. „

Cette remarque ne mérite pas même le nom de *chicane*, ni par consequent qu'on y réponde. Le rire suffit.

Sc. 3. v. 39.

Ces mêmes dignitez
 Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontez.

Ingrate à, est le sujet de la remarque ; mais puiſque Vaugelas a dit dans la 167. de ses remarques, *ingrat à la fortune*, & que cette expression commode & naturelle enrichit notre langue, pourquoi la proscrire ? A l'égard de ces Vers de Britannicus, que le Censeur critique.

Je crois, qu'à mon exemple, impuissant à
 trahir,
 Il hait à cœur ouvert.

Et de cet autre d'Iphigénie :

Les Dieux à vos plaisirs toujours si complai-
 sans.

Impuissant à, est François, & très-élo-

gan
 bon
 comp
 lonc
 dans
 aux
 de m
 fami
 Vers
 sonn
 dre.
 que c
 en pr
 phrat

Il en é

J'a
 cepen
 comm
 généra
 ter qu'e
 ples co
 de notr
 & don
 Elles s
 dans l'a

gant & rien n'est si commun dans les bons Livres que cette expression. On dit *complaire à quelqu'un, complaire à ses volontez, à ses desirs* &c. Donc on peut dire dans une parfaite analogie, *complaisant aux desirs*. De plus quelle méthode, que de mettre les Vers au niveau du langage familier, & de peser l'un par l'autre ! Les Vers censurez ici ont-ils jamais arrêté personne ? Preuve qu'il n'y a rien à reprendre. Est-ce nous rendre un bon office, que de vouloir appauvrir notre langue, en proscrivant mal-à propos des tours de phrase autorisez & commodes ?

Acte 2. Sc. 1. v. 4.

Il en étoit sorti, lorsque je suis couru.

J'avouë que, quoiqu'on dise *j'y cours*, cependant, *j'y suis couru*, ne se dit pas si communément que *j'y suis accouru*. En général, il me semble qu'il seroit à souhait qu'on abolît peu-à-peu par des exemples contraires, ces misérables bizarreries de notre langue, qui n'ont aucun mérite, & dont il ne résulte aucun agrément. Elles se sont introduites mal à propos dans l'usage ; mais les grands Ecrivains n'y

devroient avoir aucun égard. Ceci peut s'appliquer au Vers suivant que M. d'OL. critique sur le même principe, comme on va le voir.

Sc. 2. v. 138.

..... Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée

Puisqu'on diroit bien, *ma langue demeure glacée*, il seroit fort bon que la coutume fût abolie de dire *est demeurée*, & qu'on dit *a demeuré*.

Du reste un Poëte est au-dessus de ces règles trop sévères. S'il s'en rendoit l'esclave, les plus belles pensées lui échapperoient, & sa chaleur s'évaporerait. Donnons de l'étendue à la langue Poëtique, & ne la resserrons point par ces entraves grammaticales.

Sc. 5. v. 4.

Comme vous, je me perds d'autant plus que
j'y pense.

D'autant plus, en ce sens-là ne se dit plus en prose; mais il ne le faut pas bannir

nie
exp
Poë
me
lan
cuc

Et q

C
Raci
bél
dit f
Il a
de la
finit
peut
une li
& qu
malgr

L'excès

M.
se pren

nit du Vers, où il est commode. Cette expression est fort commune dans les Poètes contemporains de Racine. Comme personne n'ignore qu'aujourd'hui le langage ordinaire n'admet plus cette locution, la remarque me paroît superflue.

Acte 4. Sc. 2. v. 12.

Et que m'importe hélas ! de ces vains ornemens !

Cette locution est singulière, je l'avoue. Racine auroit pû mettre, *que m'importent hélas sous ces vains ornemens ?* Mais on dit fort bien, *que m'importe de faire cela ?* Il a donc cru pouvoir placer un nom, de la même manière qu'on place un infinitif après, *qu'importe*. Tout ce qu'on peut dire pour l'excuser, c'est que c'est une licence, qui ne gêne point la Poësie, & qui ne doit point arrêter un Lecteur malgré lui.

Sc. 6. v. 22.

L'excès de ma douleur accable mes esprits.

M. d'Ol... croit qu'*esprit*, lorsqu'il se prend pour notre ame, n'a point de

pluriel. Mais n'y a peut-être pas d'expression si commune chez nos Poètes. Les esprits animaux se prennent figurément pour l'ame. Aussi Racine a-t-il employé ailleurs cette façon de parler. Cette remarque pourroit faire croire, que le Censeur auroit peu lû les Poètes François.

Acte 5. Sc. 1. v. 3.

Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
Un bonheur, où peut-être il n'ose plus penser.

L'Auteur blâme cet *où*, pour *auquel*. Cependant ces deux mots sont synonymes. N'est-il pas d'usage, même en Prose, de dire, *le bonheur où j'aspire, le degré où je veux atteindre!* J'avoue qu'une chose *où l'on pense* n'est pas une expression si utile. Cependant je ne la puis condamner en Vers, puisque l'analogie y est.

Sc. 2. v. 22

Mais d'un soin si cruel la fortune me joue.

» Rien dit le Critique n'est si familier
» à Racine & à Despreaux, que l'emploi
» de la proposition *de* dans le sens d'*avec*

» & de *par*, ou même en d'autres sens »
 Il cite encore ici cevers de l'*Iphigénie* :

..... D'où vient que d'un soin si cruel,
 L'injuste Agamemnon m'écarte de l'Autel ?

Je lui répons, que cet emploi de la proposition *de pour avec*, ou *pour par*, est si commun chez nos Poètes, & y figure si bien, que je ne sçai pas comment on en peut faire un objet de censure ? Qui ne sçait pas que cette maniere de s'exprimer est toute consacrée à la Poésie ?

Sc. 3. v. 46.

Craignez-vous que mes yeux versent trop peu
 de larmes ?

Il y a ici une négation, qui manque selon l'exacte Grammaire ; mais je ne puis blâmer un Poète, qui se met au dessus de ces petits soins. J'aime au contraire à voir de tems en tems des traces de la liberté Poétique. Malheureusement on ne remarque rien aujourd'hui de pareil dans plusieurs de nos Poètes Tragiques. La platitude des vers y est merveilleusement grammaticale.

B A J A Z E T.

Qui ne seroit pas surpris de la remarque de M. d'Ol... sur ce vers de l'Acte 1. Sc. 1.

Viens, sui moi, le Sultan en ce lieu se doit rendre.

Qu'importe que Racine ait mis *se doit rendre* au lieu de *doit se rendre*; puisque de l'aveu même de notre Critique, tous deux sont bons? Cependant cette minutie occupe ici un raisonnement de deux pages.

Sc. 1. v. 25.

Mais, comme vous sçavez, malgré ma diligence,
Un long chemin sépare & le Camp & Byzance.

„ Que celui qui parle fût *diligent* ou „ non (dit le Censeur) cela pouvoit-il „ faire que Byzance & le Camp fussent „ plus ou moins éloignés l'un de l'autre? „ On voit ce que l'Auteur veut dire; mais il ne

V a u e r s

Il ne le dit pas. — C'est que ce qu'il ne dit pas, ne vaut pas la peine d'être dit autrement. On l'entend, & cela suffit: car c'est comme s'il disoit, j'ai fait bien de la diligence, mais le chemin étoit fort long. En faut-il davantage, pour faire entendre la pensée? Quelle chicanne!

Sc. 1. v. 33.

Amurat est content, si nous le voulez croire,
Et sembloit se promettre une heureuse victoire.

Le Critique prétend que le changement de tems demandoit le pronom *il*, qui répète le nominatif. *Amurat est content*, & *il sembloit*. *Sc.* Je suis de son sentiment; c'est une petite faute de style, que le privilege Poërique ne scauroit excuser. Elle arrête un lecteur avec raison.

Sc. 1. v. 47.

Ils regrettent le tems à leur grand cœur si
doux,
Lorsqu'assurés de vaincre ils combattoient sous
vous.

E

Voici ce que dit M. l'Abbé d'Ol. . . :
sur ces deux vers „ On est d'abord tenté
de condamner cette construction, *ils*
regressant le temps, lorsque. Car nous
sommes accoutumés à dire en prose, *je*
regrette le temps que j'étois jeune; je re-
grette le temps où j'étois jeune; & c'est
ainsi que parle Despreaux:

Helas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux
temps.
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans.

„ Véritablement, la phrase de Racine me
paraîtroit mauvaise, si *lorsque* sui voit im-
médiatement *le temps*; mais comme il
y a quelque chose entre deux, cela
fait à mes yeux un effet tout différent.
Pour en mieux juger, rapportons ici ce
bel endroit du chant d'Athalie, v. 22.

O mont de Sinai, conserve la mémoire.
De ce jour à jamais auguste & renommé,
Quand sur ton sommet enflammé
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa
gloire.

„ Je me souviens (continuë-t'il) que
l'Académie faisant l'examen d'Athalie,

« comme je l'ai dit ailleurs, ce *Quand*
 « fut absolument condamné, par un hom-
 « me de beaucoup d'esprit. Je persiste à
 « croire, que de mettre ici *en* à la place de
 « *Quand*; ce seroit changer de l'or en
 « cuivre. « Disons plutôt en plomb, ou
 « plutôt en boüe. Comment cet homme
 « d'esprit, dont parle M. d'Ol. . . a-t'il pû
 « avoir une pareille idée de Grammaire?
 « Au reste tout ce que dit ici l'Auteur, est
 « très-juste, & sa remarque peut être fort
 « utile à ceux qui écrivent.

Se. 3. v. 7.

Scavez-vous, si demain
 Sa liberté, ses jours seront en votre main.

J'avoüe que cette expression, *en votre*
main, pour dire *en votre pouvoir*, est plus
 latine que françoise; cependant elle ne me
 déplaît pas en vers, & j'y trouve de la
 force; certainement elle est plus Poëtique
 & plus élégante, qu'*entre vos mains*, ex-
 pression que M. l'Abbé d'Ol. . . pré-
 tend tenir du proverbe, je ne sçai pour-
 quoi.

Sc. 4. v. 54.

. Et jusques aujourd'hui,

Voici sur celà la remarque de M. d'Ol...
 „ Quoiqu'on dise en prose, *jusques à au-*
 „ *jourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*, c'est
 „ une nécessité de permettre aux Poëtes
 „ *jusques aujourd'hui* ou *jusqu'aujour-*
 „ *d'hui*; sans quoi, à cause de l'*kiasme*,
 „ ils ne pourroient jamais user de cette
 „ expression. “ Cette raison est-elle so-
 lide ? Les Poëtes ne pourroient-ils pas di-
 re *jusqu'ici* & *jusqu'à ce jour*, pour *jus-*
qu'aujourd'hui, si c'étoit une faute de
 Grammaire ? Mais en dépit de quelque
 décision que ce soit, je soutiens que c'est
 mal parler en prose, que de dire *jusqu'à*
aujourd'hui; ceux qui parlent bien disent
 communément *jusqu'aujourd'hui*, & c'est
 ainsi qu'il faut écrire, parce que le mot
aujourd'hui porte son article; & à la ri-
 gueur, il faudroit écrire ainsi: *Au jour-*
d'hui, c'est-à-dire, au jour présent.

Sc. 3. v. 64.

Hé! pourrai-je empêcher malgré ma diligence,

Je s
 De r
 Criti
 qui j
 roit s
 y avo
 mêm
 de la
 pareil

Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance ?

„ Pour la netteté de la construction ,
 „ (dit notre Critique) il falloit *Pour-*
 „ *rai-je empêcher que malgré ma diligence*
 „ *Roxane Sc.* „ Hé ! Pourquoi le falloit-
 „ il ? Voila de ces fausses délicatesses, qui sont
 „ insupportables. „ Voila (dit au contrai-
 „ re l'Abbé d'Ol...) de ces leçons dic-
 „ tées par le bon sens, & qui regardent
 „ les Poëtes autant que ceux qui écrivent
 „ en prose. „

Sc. 5. v. 31.

Je sçais que votre cœur se fait quelques plai-
 sirs.

De me prouver sa foi dans ses derniers sou-
 pirs.

Plaisirs au pluriel déplaît ici à notre Critique. C'est toujours l'homme de prose qui juge, ou plutôt l'homme qui ne sauroit s'imaginer apparemment, qu'il puisse y avoir plusieurs plaisirs différens dans la même chose. Ceux qui exercent le talent de la Poësie, pourront-ils soutenir une pareille critique ?

Ibid. v. 39.

Ne vous informez point ce que je deviendrai.

J'avoue que c'est une vraie faute de Grammaire, & qu'il faudroit dire, *de ce que*; mais cette minutie ne doit point être regardée comme une faute considérable dans un Poëte, qui peut être quelques fois dispensé de certaines petites règles de langage, lorsque l'oreille n'est point blessée de la contravention.

Ibid. v. 57.

Qui m'offre son hymen, ou la mort infallible.

„ *Infaillible* (dit le Censeur) est ici „ très-inutile. „ Quand cela serois, est-ce „ là une faute de Grammaire? M. d'Ol... „ fait profession de ne remarquer que ces „ sortes de fautes. Ici il s'écarte de son plan, „ & sort des bornes qu'il s'étoit prescrites, „ mais il le fait en pure perte. *Infaillible* „ n'est point une cheville; il exprime avec „ force la disjonctive; mais ce qu'ajoute „ le Critique, est encore bien plus étrange

„ Pour y pouvoit placer une épithète,
 „ dit-il, il auroit fallu changer l'article,
 „ & dire, *Qui m'offre au seu hymen,*
 „ *ou une mors infallible* (Quelle temer-
 „ que !) Ce mot *la mors* renferme, ajoû-
 „ te-t'il, l'idée d'*infaillible*. Ainsi, cette
 „ épithète ne m'apprenant rien, il faut
 „ qu'elle me revolte. „ 1°. La règle n'est
 pas sûre : autrement il faudroit condam-
 ner toute la Poësie latine & grecque,
 2°. Où le Critique prend-il qu'*infaillible*
 ne dir rien de plus que *la mors* ? Le con-
 traire est manifeste. Il n'en seroit pas
 ainsi selon lui, si Racine eut mis *une*
mors infallible : Hé, n'est-ce pas le mê-
 me sens ?

Ibid. v. 61.

Ah ! qu'au jaloux Sultan ma tête soit portée,
 Puisqu'il faut à ce prix qu'elle soit rachetée.

„ Je demande (dit le Critique) com-
 „ ment la tête de Bajazet pouvoit être
 „ rachetée, puisqu'elle étoit portée au
 „ Sultan ? „ Quelle objection ! Cela mé-
 rite-t-il une réponse ? Qui ne voit pas que
 Bajazet veut dire, que, si pour rache-
 ter sa tête on veut exiger de lui qu'il soit
 infidèle, il aime mieux qu'elle soit portée

Sultan? Y-a-t'il ici la moindre difficulté?

Ibid. v. 105.

..... Cruel, pouvez vous croire
Que je sois moins que vous jalouse de ma
gloire?

„ Voici encore une équivoque, (dit
„ l'Abbé d'Ol...) ou plutôt un contre-
„ sens. Par ces mots, *ma gloire*, l'objet
„ de la jalousie est déterminé; ce n'est
„ pas la gloire d'Atalide, puisque c'est
„ Atalide qui parle. Ainsi cette phrase
„ signifie; *Pouvez-vous croire que ma*
„ *gloire me touche moins qu'elle ne vous*
„ *touche?* Mais ce n'est point là ce qu'A-
„ talide entend. *Pouvez-vous croire,*
„ *veut-elle dire, que je sois moins jalouse*
„ *de ma gloire, que vous n'êtes jaloux de*
„ *la vôtre?* Revenons-en toujours à ce
„ grand principe de Quintilien & de
„ Vaugelas, ou plutôt du sens commun,
„ qu'il faut sacrifier tout à la clarté. „
Il faut donc lui sacrifier, à ce compte-
là, toutes les ellipses; car c'en est une
en cet endroit. Pourquoi M. d'Olivet
fait il donc l'apologie du vers, *je t'ai-*
mois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle?

C
tic
ce
ma
da
de
ce

ser
gu
une
Par
la v
jam
Vir

Mem

Et ce

.....
Proda

Déjà
Charg

Je mé

Ce vers n'est pas plus clair, dans la diction, que celui qu'il condamne. Voilà, ce me semble, une contradiction bien marquée. Mais quelle obscurité y a-t-il dans le vers censuré de Racine, considéré relativement à ce qui précède & à ce qui suit ? Peut-on se méprendre au sens de ce discours ? L'ellipse est une figure autorisée, & qui fait quelque fois une grande beauté, placée à propos. Par la Critique de notre Grammairien, la voilà proscrite à jamais. Mais s'est-on jamais avisé de condamner ce vers de Virgile ? *Æneid. lib. 9.*

Memo adsum, qui feci, in me convertite tela,
ô Ruuli,

Et cet autre,

..... *Nec te, tua funera mater*
Produxi, lacrimis oculos, &c.

Acte 3. Sc. 2. v. 30.

Déjà sur un Vaisseau dans le Port préparé,
 Chargeant de mon débris les reliques plus
 chères,
 Je méditois ma fuite, &c.

Si l'on en croit notre Censeur, il falloit dire, *les reliques les plus chères*. Oüi, à la rigueur & en prose. Mais c'est ici de la versification, où la transposition est permise, & où l'on peut dire *les Reliques plus chères*, pour, *les plus chères reliques*. Un Poëte ne doit pas s'asservir à ces minuties grammaticales, qui ne font loi, que pour les Profateurs. Je conviens qu'il y a des regles de Grammaire, dont il ne faut jamais se dispenser, même en vers. Qui sont-elles ces regles ? Ce sont celles, dont le violemment blesse l'oreille, & revolte l'imagination. Mais celles qu'on peut négliger, *absque aurium offensione*, ne sont point des regles essentielles en versification. Encore une fois, M. d'Ol. . . a confondu trop souvent les deux langages : C'est la malheureuse source de presque toutes les remarques,

Acte 3. Sc. 57.

Et m'acquitter vers vous de mes respects
profonds.

„ Je doute, (dit l'Abbé d'Ol. . . que
les Poëtes ayent le privilège d'em-

„
n'e
fré
„
„
de
jou
Cep
je lo
la p
nou
tant
liver
bien

Je ne
„
„ ve
„ qu
„ la
„ ad
gag
d'Ol
ici,
plup
qu'il

„ ploiet *vers pour envers*. Et moi je n'en doute point, à cause des exemples fréquens qui se trouvent dans nos Poètes.

„ On ne dit pas *continuë-t-il, s'ac-*
 „ *quitter de ses respects*. Les phrases de compliment varient, & je scai qu'aujourd'hui on ne se sert plus de celle-là. Cependant puisque Racine l'a employée, je soutiens qu'on peut s'en servir, non, dans la prose, mais dans les vers, sur lesquels les nouveaux usages ne doivent pas avoir tant d'empire. Mais pourquoi M. d'Olivet n'a-t-il pas ici l'indulgence qu'il veut bien avoir pour le vers suivant ?

Sc. 3. v. 5.

Je ne prens point plaisir à croître ma misère

„ Quoique *croître*, dit-il, ne soit que
 „ verbe neutre en prose, il me semble
 „ qu'on ne doit pas disputer aux Poètes
 „ la possession où ils sont de la faire
 „ actif. Voilà donc deux sortes de lan-
 „ gages reconnus bien clairement par M.
 „ d'Olivet. Or ce qui le rend indulgent
 „ ici, doit le rendre tel par rapport à la
 „ plupart des autres expressions de Racine
 „ qu'il censure. Il n'y a que l'évidence

d'un petit nombre de fautes qui se trouvent dans ce grand Poète, qui puisse permettre de le condamner. Par tout où cette évidence n'est point, Racine a du être respecté par M. l'Abbé d'Olivet.

Acte 4. Sc. 3. v. 44.

Tout ce qui convaincra leurs perfides amours,

„ On ne peut convaincre, que les „ personnes, dit le Critique; mais pour „ les choses on les prouve. „ Cela est très-bien décidé. Mais si ces *perfides amours* sont ici personifiés, s'ils sont à la place des *perfides amans*, en un mot, si c'est une figure Poétique, & une figure d'une grande noblesse, que devient la remarque? Mais en voici une plus curieuse.

Sc. 4. v. 31.

Va, mais nous-même allons, précipitons nos pas,

REMARQUE. „ Quand on y regardera „ de près, on verra que le sens est: „ *Mais nous aussi allons*, & c'est le cas „ où *même* est adverbe. „ J'ai beau y re-

garder de près, je vous jure que je ne vois point du tout que, *même*, en cet endroit signifie aussi, mais plutôt l'*ipse* des Latins. C'est à cause de l'omission de l'*s* à la fin du mot, que notre Grammairien l'interprète ainsi. Il aime mieux donner au vers un sens bizarre, que de convenir de la petite faute d'une *S* omise. Cela est assez plaisant. „ Racine, „ dit il, n'étoit pas capable de faire une „ faute aussi grossière que le seroit celle de „ ne pas dire *mêmes* (au lieu de *même*) „ si c'étoit ici un pronom. „ Que Racine est obligé à M. d'Olivet de penser de lui si favorablement! Mais Racine pensoit, je crois, en homme d'esprit, & comme tous ceux qui écrivent aujourd'hui. Il étoit persuadé que cette petite distinction de *même* & de *mêmes* n'étoit qu'une affaire d'orthographe, & non de Grammaire. Et d'ailleurs, est ce que les Poètes s'abaissent à de pareilles bagatelles? C'est attenter à la liberté publique du Parnasse, que de vouloir imposer un pareil joug aux beaux esprits.

A cette occasion nos Contemporains ont leur part de la censure. „ Cette faute, dit l'Auteur, *est* grossière qu'elle „ est, se trouve dans quelques-uns de

„ nos Contemporains , qui ont une gran-
 „ de réputation. „ Si cela est , ce n'est
 pas une faute , & je le prouve. Cette
 prétendue faute ne blesse point les règles
 de la *langue parlée* , puisqu'en parlant , l'S
 ne se fait point sentir. Elle ne blesse point
 non plus celles de la *langue écrite* , puis-
 que le Censeur convient que nos plus
 célèbres Ecrivains font cette faute , &
 qu'on peut ajouter qu'elle est partout ,
 & qu'elle n'a jamais été regardée que
 comme un article d'orthographe arbitrai-
 re. D'ailleurs , s'il est vrai que *même* soit
 adjectif , lorsqu'il signifie *même chose* ou
 semblable , & qu'en ce cas il ait un plu-
 riel , est-il bien sur , lorsqu'on ajoute
même après un substantif ou un pronom ,
 qu'il ne soit pas purement un adverbe ,
 qui fortifie l'expression , moi *même* ,
 Dieu *même* , nous *mêmes* , la vertu *mê-
 me*. Furetiere ne lui donne pas d'autre
 propriété. Dans cette sorte d'emploi , il
 n'est point pronom. *Même* , quand il
 signifie *aussi* (comme quand on dit , le
 peuple , & *même* les grands) est un au-
 tre adverbe qui répond à l'*etiam* & au
quidem des Latins. Enfin la remarque , de
 quelque côté qu'on l'envisage , est des
 plus frivoles , & la décision ne part d'au-
 cun principe.

Acte 5. Sc. 1. v. 1.

Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à
 ma vue,
 Malheureuse ! Comment puis-je l'avoir per-
 due !

Il s'agit d'une Lettre. M. d'Ol... trou-
 ve une équivoque à cause que *perdue*,
 peut se rapporter à *vue*. Pour corriger
 cette prétendue équivoque, devinez le
 conseil qu'il donne à Racine ; c'est de
 mettre le deuxième vers avant le premier,
 de cette façon :

Malheureuse ! Comment puis-je l'avoir per-
 due !
 Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à
 ma vue,

Ne voilà-t-il pas une correction de
 bon gout ? L'acte ne commenceroit-il
 pas bien par ce premier vers. Mais le dé-
 but ne ressembleroit-il pas un peu à celui
 d'une Tragedie, qu'un pareil vers fit
 siffler ?

Que l'on cherche partout mes tablettes per-
 dues ;

Et que, sans les ouvrir, elles me soient rendues.

C'est ainsi que l'attention aux minucies grammaticales peut tout gâter, lorsqu'on s'y livre mal à propos.

Sc. 1. v. 18.

Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée ?

Il est assez singulier de voir, dans cette remarque de M. d'Olivet, le Grammairien confondu. Le Censeur ruine de fond en comble le système sur lequel toutes ses autres remarques sont fondées ; système, qui consiste à vouloir donner à la versification des chaînes grammaticales, & à y exiger à la rigueur tout ce que le Puriste le plus scrupuleux pourroit demander à la prose. Ecourons M. d'Olivet rendre authentiquement à nos Poètes le privilège, dont il avoit paru vouloir les dépouiller ci-devant, avec une rigueur tyrannique.

„ Aujourd'hui, dit-il, nos Poètes n'ont
„ sent presque plus employer ces trans-
„ positions, qui cependant, ne peuvent
„ faire qu'un bon effet. „ Mais je n'ai pas encore

V E N G E .

encore remarqué cette timidité, dans nos Poètes modernes, & je pourrois lui citer plusieurs vers assez nouveaux, où ce tour qui le surprend ici, se trouve. Ces transpositions ne sont point de celles qui passent pour surannées. Eh ! qui seroit choqué de ces vers de Racine !

Quand sera le voile arraché,
Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre !

„ Pour peu (continâ-t-il) qu'ils continuent à ne vouloir que des tours „ prosaïques, à la fin nous n'aurons plus „ de vers, c'est-à-dire, nous ne conserverons entre la prose & les vers aucune différence qui soit purement grammaticale. „ Cependant n'a-t-on pas vu plus haut que M. d'Olivet ne veut point de ces différences grammaticales entre la prose & les vers ? S'il eût admis ces différences, ne se seroit-il pas épargné la plupart de ses remarques. Il y a ici une contradiction, qu'il faut avoir bien de la subtilité d'esprit pour sauver : cela passe mes forces. Quoiqu'il en soit, il poursuit ainsi. „ La Grammaire n'embrasse „ que les mots, & l'arrangement des

„ mots. Or à l'exception d'un très-petit
 „ nombre de mots, qui ont vieilli dans
 „ la prose, mais dont la Poësie fait en-
 „ core un excellent usage, nos Poëtes
 „ & nos Orateurs n'ont absolument que
 „ les mêmes mots à employer. Il seroit
 „ donc à souhaiter que, du moins en ce
 „ qui regarde l'arrangement des mots,
 „ notre Poësie fût attentive à maintenir
 „ ses privilèges. Elle en a perdu quel-
 „ ques-uns depuis moins d'un siècle,
 „ puisqu'autrefois on se permettoit l'in-
 „ version d'un participe, non seulement
 „ avec l'auxiliaire *être*, mais encore
 „ avec l'auxiliaire *avoir*.

O Dieu dont les bontez de nos ames tou-
 chées,
 Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,

„ Pour dire, *ont arraché les armes.* „
 Mais il y a ici autre chose que ce que
 M. d'Ol... remarque; 1°. *arrachées*
 pour *arraché*, ce qui est une faute essen-
 tielle de conjugaison. 2°. Un accusatif
 transposé: ce qui a été sagement aboli,
 parce que c'est la seule position qui dé-
 termine l'accusatif dans notre langue,
 & qui le distingue du nominatif, Or la

transposition de l'accusatif mis avant le
verbe qui le régit, renverse toute cette
économie, & rend nécessairement le
sens louche.

„ Cette inversion (poursuit l'Auteur)
„ étoit d'une grande commodité pour la
„ rime, parce qu'elle rend le participe
„ déclinaison; au lieu qu'étant mis devant
„ son régime, il ne se décline jamais. Pour-
„ quoi nos Poètes se privent-ils d'une
„ douceur, que l'usage leur accordoit ?
C'est pour la raison que j'ai dit ci-dessus,
& à cause du mauvais effet de l'accusa-
tif transposé, & de la hardiesse d'un par-
ticipé décliné, joint au verbe *avoir*; ce
qui renverse tellement la constitution
essentielle de notre langue, qu'un hom-
me qui n'auroit jamais lu que de la Pro-
se, n'entendrait que difficilement le sens
de nos Vers. C'est ce qui fait que je prend
la liberté de m'étonner, que l'Académie
(comme dit ici M. d'Oliver) dans l'exa-
men qu'elle fit des stances de Malherbe,
dont on vint de voir les deux premiers
Vers, ne censura point cette dure &
obscure inversion. Mais la langue, de-
puis ce tems-là s'est perfectionnée: elle a
acquis plus de clarté, plus de justesse, &
plus de richesse aussi.

Sc. 8. v. 3.

Si de tant de malheurs quelque pitié te touche

„ Je n'ose, dit l'Auteur, condamner
 „ cette phrase, & j'oserois encore moins
 „ l'approuver. (pourquoi ? Ecoutez la
 „ raison.) Il me semble, dit-il, que *pitié*
 „ ne se dit que des personnes, au lieu
 „ que *compassion* se dit tant des personnes
 „ que des choses. *Ayez pitié de moi. Ayez*
 „ *compassion de mes maux.* „ Ciel ! quelle
 „ délicatesse ! Mais où M. d'Ol... prend-il
 „ cette distinction ? Ce n'est pas assurément
 „ dans l'usage de la *langue parlée*, encore
 „ moins dans celle de la *langue écrite*. Je
 „ supprime trente mille citations d'exem-
 „ ples, dont je pourrois ici accabler le
 „ Lecteur, & l'Auteur ; mais voici bien
 „ plus. „ Et quand même, ajoute-t-il, on
 „ diroit *ayez pitié de tant de malheurs*,
 „ il ne s'ensuit pas qu'on pût dire, *la pitié*
 „ *de tant de malheurs te touche*. „ Mais
 „ qui est-ce qui raisonne ainsi ? C'est celui
 „ qui tout à l'heure inveitivoit contre les
 „ Poëtes modernes, trop scrupuleux obser-
 „ vateurs des usages de la prose. *Pour peu*,
 „ disoit-il, *que nous continuions à ne von-*

Et
 La
 „ l'
 „ f'
 OÙ
 l'Al
 deux
 de la
 prof
 usag
 pas a
 en s
 vu R
 expre
 autres
 mer a

*loir que des tours profaiques, à la fin nous
n'aurons plus de vers. Voilà donc M.
d'Ol... lui-même, qui veut que nous
n'ayons plus de vers, puisqu'il censure
le tour qu'on vient de voir dans ce vers
élegant, si de tant de malheurs &c.*

M I T H R I D A T E.

Acte 1. Sc. 1. v. 64.

Elle trahit mon Pere, & rendit aux Romains
La place & les trésors confiez en ses mains.

„ Je ne sçai si je me trompe, dit ici
„ l'Auteur, mais il me semble que, *con-*
„ *fiex en ses mains* n'est pas François. „
Oùi assurément vous vous trompez, M.
l'Abbé, parce que vous confondez les
deux langages, celui de la Poésie & celui
de la Prose. On ne parle point ainsi en
prose; j'en conviens: mais en vers c'est un
usage parfaitement établi, & on ne parle
pas autrement; feuillerez les Poètes, vous
en serez convaincu. Quand vous avez
vu Racine user plus d'une fois de cette
expression, que n'avez-vous consulté nos
autres Poètes. Vous les auriez vu s'exprimer
ainsi uniformément. Permettez-moi

donc de vous dire, que vous ne me paroissez pas assez familier avec la langue poétique. Vous sçavez si bien celle de la prose, Monsieur, qu'on peut vous faire ce reproche sans rabaisser beaucoup votre érudition grammaticale.

Sc. 3. v. 74.

Qui sçait si . . . ce Roi . . .
N'accuse point le Ciel, qui le laisse outrager,
Et *des* indignes fils, qui n'osent le venger.

L'article *des* est ici une vraie faute contre une règle essentielle : l'article est indéfini ; il falloit donc mettre *d'indignes fils*. La versification n'a point sur cela de privilèges, & la Logique y est en quelque sorte intéressée. Il étoit aisé à Racine de mettre *ses* à la place de *des* : la phrase en seroit même devenue plus claire & plus coulante, & *le venger*, se seroit plus immédiatement rapporté à *Mithridate*.

Acte 11. Sc. 4. v. 38.

Apprenez que, suivi d'un nom si glorieux ;
Partout de l'Univers j'attacherois les yeux,

Et qu'il n'est point de Rois, s'ils sont dignes
de l'être,
Qui sur le Thrône assis n'enviaissent peut-
être
Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,
Que Rome & quarante ans ont à peine
achevé.

„ Qu'est-ce qu'un naufrage élevé au-
„ dessus de leur gloire ? demande ici M.
„ l'Abbé d'Ol... „ C'est un naufrage,
une défaite, qui surpasse les succès les
plus glorieux. Le Censeur voudroit ap-
paremment que le mot de naufrage
étant un terme figuré, tout le reste de
la phrase fût métraphorique. Mais cela
n'est pas nécessaire : il y auroit souvent
de la puerilité à ajuster de cette façon
les mots figurés. *Elevé au dessus de leur
gloire*, est une expression simple, géné-
rale, propre, & sans figure. Or les termes
simples & propres vont bien avec les
termes figurés. La critique est donc ex-
cessive. *Qu'est-ce qu'achever un naufrage*,
demande encore notre Censeur ? Je lui
réponds, que c'est *achever* la défaite,
la ruine de quelq'un. Quelle affectation
de vouloir paroître ne pas entendre ce
qu'on entend parfaitement ! Le naufrage
dans le sens propre a un commencement

Et une fin, comme toute autre chose.
Il est *achvé*, lorsqu'il n'y a plus d'espé-
rance, plus de ressource. Cela s'appelle
chercher un nœud dans un jonc.

Acte 3. Sc. 1. v. 79.

Attaquons dans leurs murs ces Conquerans
si fiers :
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs pro-
pres foyers.

La remarque du Censeur sur ces deux
vers, *regard de la rime de fiers & de
foyers*, qui aujourd'hui ne vaut plus rien.
Ce n'est point une remarque grammati-
cale : Ce genre de rime se trouve cent
fois dans Corneille ; c'est pour cela peut-
être qu'on l'appelle, *Rime Normande*. Je
trouve qu'on a eu raison de la proscri-
re. La remarque du Censeur est donc
inutile ; d'ailleurs elle ne concerne point
la Grammaire.

Acte 14. Sc. 1. v. 81.

Jamais on ne vaincra les Romains que dans
Rome ;
Noyons-là dans son sang justement répandu.

M. d'Olivet

M
dre
de l
un p
un r
» m
» da
L'ob
tru.
que c
& no
signe
lin ; c
Rome

Mais, a

Au
jourd'h
lument
avant q
comme
qui par
usage co
remarqu
droit. S'
mer à ce

M. d'Olivet ne trouve rien à reprendre dans ces deux vers, mais il profite de la belle occasion, pour faire observer un gallicisme, au sujet des Villes qui ont un nom féminin. » Voilà Rome au féminin (dit-il) voyons-la; & cependant on ne dit point sous Rome. » L'observation qui est juste, est de M. Patru. Mais pourquoi n'ajoute-t'il pas ce que dit cet Auteur, que sous Rome se dit & non sous Rome, parce que sous, désigne le peuple de Rome qui est masculin; c'est une espèce de syncope: Tous Rome, pour sous le peuple de Rome.

Ibid. 233.

Mais, avant que partir, je me ferai justice.

Avant que faire quelque chose, est aujourd'hui suranné, & il faut dire absolument (quoique pense M. d'Ol...) avant que de, ou simplement avant de, comme font la plupart des personnes qui parlent & écrivent bien. C'est un usage commun & reçu, sur lequel les remarques de Vaugelas n'ont aucun droit. S'il falloit absolument le conformer à ces remarques anciennes, le stile

de nos meilleurs Ecrivains d'aujourd'hui seroit barbare, aux yeux d'un Grammairien même. M. d'Ol... prétend que nos modernes Profateurs, ont grand tort d'écrire *avant de*. » Plusieurs, dit-il, de » ceux qui écrivent aujourd'hui en pro- » se, & qui le piquent de bien écrire, » veulent, à la manière des Poëtes, dire » *avant de*. Pourquoi toucher à des ma- » nières de parler, qui sont aussi an- » ciennes que la langue? Trouvent-ils » quelque rudesse dans *avant que de*? » Oûi, & le *que*, inutile. Le, *de*, lie assez le verbe à la proposition *avant*. De plus, c'est aujourd'hui l'usage le plus commun, & cela suffit. L'ancienneté d'une expression a-t-elle jamais été un titre dans une langue vivante. Surquoi se fonde donc M. d'Ol..., lorsqu'il dit qu'on ne doit point *toucher à des manières de parler anciennes*? Eh! combien y a-t-on touché depuis Vaugelas? On a prétendu sans doute perfectionner la langue. Si on consulte l'oreille, elle est également accoutumée à l'un & à l'autre; mais il n'y a personne qui ne trouve plus de simplicité & de douceur dans *avant de faire*, que dans *avant que de faire*.

Qua

C
risme
tie la
regle
point
pron
la. Le
regle
quenc
avec
fondé.
Cepen
pre av
ce, je
est fau
c'est fa
bizarre
regles.
cette p
grace,
C'est pe
franchi
le capri

Quand je me fais justice, il faut qu'on se la
fasse.

Cela est à la rigueur contre le pa-
risme, mais non pas, à mon avis, con-
tre la pureté de la langue. Je se-
rais cette regle de Vaugelas : *Tout nom qui n'a
point d'article, ne peut avoir après soi un
pronom relatif, qui se rapporte à ce nom
là.* Le P. Bouhours, qui a adopté cette
regle sans exception, prétend en conle-
quence qu'on ne peut pas dire : *Vous
avez droit de chasse, & je le trouve bien
fondé.* C'est que Vaugelas lui a imposé.
Cependant puisqu'on dit bien de son pro-
pre aveu, *si vous ne me faites pas justi-
ce, je me la ferai moi même,* la regle
est fautive dans sa trop grande généralité ;
c'est faire de notre langue une langue
bizarre, que de lui prescrire de pareilles
regles. Pour moi je ne puis condamner
cette phrase. *Vous ne voulez pas lui faire
grace, un autre plus indulgent la lui fera.*
C'est perfectionner la langue que de l'af-
franchir de toutes ces petites loix, que
le caprice observe, & viole à son gré.

Ce n'est pas néanmoins que je croye qu'on puisse toujours enfreindre impunément cette loi. Il y a des occasions où il seroit ridicule de mettre des articles relatifs après un substantif *indefini*. En voici un exemple tiré d'un livre nouveau, qui est *l'Histoire de Scipion l'Africain*, pag. 7.

» Il gaignoit les cœurs par un certain
 » air de grandeur, qui sied si bien, lorsqu'on
 » semble l'oublier. » Il ne s'agit pas ici d'oublier *l'air de grandeur*, mais la grandeur même. Cependant suivant le sens grammatical, *l'oublier* se rapporte à *l'air de grandeur*; ce qui forme un sens absurde. On ne peut pas même donner un adjectif aux substantifs *indefinis*. Exemple tiré du même livre, p. 26.

» Les ennemis, aveuglez par un esprit de
 » *sécurité téméraire*, avoient eu l'imprudence de n'y laisser qu'une garnison
 » très foible. » *Esprit de sécurité téméraire*, est un vrai barbarisme, J'aurois autant dire, » les hérétiques sont
 » aveuglez par un esprit d'erreur fatale. » C'est là une vraie faute; mais elle ne se trouve pas dans le vers de Racine, parce que cette règle souffre quelques exceptions autorisées par l'usage.

Ma
Imcet
rec
plus
rime
du
bles
me
chang

Dans l

Phr
Gram
une ex
paroles
d'union

Acte 4. Sc. 5. v. 7.

Ma colete revient, & je me reconnois;
Immolons en partant trois ingrats à la fois.

Pour la rime, il faudroit sci pronon-
cer, *reconnois*, comme *loix*, & non,
reconnais. Or comme on ne prononce
plus ainsi, il faut convenir qu' cette
rime n'est pas bonne. Il est à croire que
du tems de Racine on pouvoit, sans
blesser l'oreille, prononcer *ois* dans le
mot *reconnois*. L'usage a entierement
changé, & personne ne l'ignore.

Acte 5. Sc. 1. v. 15.

Dans la confusion, que nous venons d'enten-
dre.

Phrase tronquée & impropre, dit notre
Grammairien. C'est ainsi qu'il qualifie
une excellente Ellipse, qui revient à ces
paroles: *Dans la confusion, où nous venons
d'entendre que sous les choses.*

I P H I G E N I E.

Acte 1. Sc. 1. v. 24.

J'écrivis en Argos.

» *Argos* étant un nom de Ville, il
 » falloit, dit le Censeur, à *Argos*, quoi
 » que cette Ville donne son nom à un
 » Royaume. » M. d'Ol... la troupe,
 » en *Argos*, signifie ici le pais d'*Argos*.
 » & non la Ville; par consequent, il faut
 » dire en *Argos*, comme en Sardaigne, en
 » Corse. Si un homme demouroit dans le
 » Royaume d'Alger, mais non dans la
 » Ville de ce nom, pourroit-on dire qu'il
 » demeure à Alger? Non sans doute, il
 » faudroit dire qu'il est en Alger, ou plu-
 » tôt dans le Royaume d'Alger. Si Racine
 » se fut exprimé en Prose, il auroit dit
 » dans le pays d'*Argos*, mais comme il par-
 » le en vers, il fait bien de dire en *Argos*,
 » cela est plus court. Mais notre Censeur
 » fait un bien plus étrange usage de la ba-
 » lance prosaïque dans l'examen des deux
 » vers suivans.

O
 Q
 fur
 ser
 cor
 " je
 " u
 " b
 " v
 " en
 " d
 " en
 " su
 " po
 " Or
 " XI
 " m
 " Tel
 " pr
 " jou
 " rir
 " ph
 " Tel
 " sage

So. I. v. 155.

On accuse en secret cette jeune Briphile,
Que lui-même captive amena de Lesbov.

Voici le raisonnement de M. d'Ol...
sur ces deux vers. Je ne puis me dispenser de le transcrire tout entier, on verra combien il est mal appliqué. » Un ad-
» jectif, *captiva*, dit-il, qui accompagne
» un *quo* relatif, & qui précède son ver-
» be, c'est une phrase dont je crois n'a-
» voir vu d'exemple que dans Marot ;
» encore n'en suis-je pas sur. Aujour-
» d'hui, si l'on veut mettre un adjectif
» entre ce *quo* & le nominatif du verbe
» suivant, il faut que cet adjectif se rap-
» porte au nominatif. Par exemple, un
» Orateur parlant du discours que Louis
» XIV. tint au Roy dans les derniers
» momens, pourroit faire cette phrase :
» *Telles sont les sages maximes, que,*
» *prêt à mourir, ce Héros. inspirait au*
» *jeune Prince.* On voit que *prêt à mou-*
» *rir*, se lie avec le nominatif. Mais la
» phrase de Racine revient à celle-ci ;
» *Telles sont les maximes que ce Héros,*
» *sages & mémorables, inspirait.* Ce. n

Mais dites plutôt qu'elle revient à cette phrase simple, qui est le vrai sens de celle de Racine. *Cette jeune Eriphile, que lui même il amena captive de Lesbos.* La transposition du mot *captive* placé avant le verbe *amena* donne plus de force; voilà tout le mystère. Quant à ce que le Censeur dit qu'il n'a vû aucun exemple de cette inversion dans nos Poëtes; je puis l'assurer que rien n'est si commun, sur tout dans les Odes, il faut que le Censeur ait lu peu de vers.

Acte 2. Sc. 1. v. 9.

Le Ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine,
A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.

On remarque ici que *de* après *se faire* nne se e eût été plus regulier qu'a; & on n raison. Du tems de Racine, cela étoit indifferant.

Sc. 4. v. 5.

Aux affronts d'un refus craignant de vous com-
mettre.

Commettre dans ce sens ne s'employe qu'absolument. L'expression est donc plus latine que françoise, & M. d'Ol... a encore ici raison. Mais pourquoi dit-il que *l'affrons d'un refus* auroit mieux été que *les affrons*. J'en cherche la raison. *Les affrons* me semblent plus expressifs, & plus harmonieux. Il ajoute que *l'affrons d'une chose* n'est guères bon. *L'affrons* selon lui va tout seul, & on dit mieux *l'affrons d'être refusé*, que *l'affrons d'un refus*. C'est le Profateur Grammairien qui décide toujours; en cet endroit il décide mal, même en son genre.

Sc. 5. v. 45.

Vous me donnez des noms, qui doivent me
surprendre.

Madame. On ne m'a pas instruite à les entendre.

Et les Dieux contre moi dès long-tems indignez

A mon oreille encor les avoient épargnez.

On reprend ici *encor* pour *jusqu'à présent*, & on a raison. Mais *encore* signifie quelque fois *au moins*; & il peut avoir ce sens là. Cependant j'aimerois mieux que Racine eût mis *au moins*. Ce qu'il y a

de singulier est qu'*encore* signifie sans difficulté. *Jusqu'à présent*, quand la proposition est négative. Par exemple, *Je n'ai pas encore été malade*. En vérité l'étude de la Grammaire Française inspire un peu la tentation de mépriser notre langue. Que de barbaries on y découvre !

Ibid. v. 13.

Avez-vous pu penser, qu'un sang d'Agamemnon

Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu com-
prendre,

C'est qu'elle sort d'un sang, &c.

„Voilà un *qui*, dit M. d'Ol... dont le verbe ne paroît point, mais l'usage l'autorise, & c'est un gallicisme. „L'usage l'autorise ! Il me semble que cette phrase ainsi construite n'est gueres conforme à l'usage vulgaire. Je ne connois point de *qui* placé de cette sorte dans nos ouvrages de prose. Cependant comme il faut de la liberté dans la versification, je veux bien être aussi indulgent, que l'Auteur des Remarques.

La Re
Un ga

„ C
„ La
„ à vo
„ acco
„ ainsi en
„ ainsi la
„ fin n'
„ d'Ol...
„ que.

Mais c'est
Qu'y joint

Qui n
dire que
pas oblig
On cite
gelas ain
roissent p
port à la

Acte 3. Sc. 4. v. 57

La Reine permettra que j'ose demander,
Un gage à votre amour qu'il me doit accorder.

„ On diroit en prose (dit le Censeur)
„ *La Reine permettra que j'ose demander*
„ à votre amour un gage qu'il me doit
„ accorder. „ Sans doute on parleroit
ainsi en prose ; mais Racine parle en vers :
ainsi la remarque est fort inutile. L'inver-
sion n'est point rude , comme le dit M.
d'Ol... pour quiconque à l'oreille poéti-
que.

Sc. 4. v. 29.

Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux
Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces
lieux.

Qui ne sçait qu'en prose on pourroit
dire que d'y joindre ; mais on n'y seroit
pas obligé ; à plus forte raison , en vers.
On cite ici Vaugelas sans nécessité. Vau-
gelas ainsi que son Commentateur ne pa-
roissent pas avoir raison , même par rap-
port à la prose.

P H E D R E.

Acte I. Sc. 1. v. 24.

Par un indigne obstacle il n'est point retenu ,
 Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale ,
 Phedre depuis long-tems ne craint plus sa ri-
 vale.

Voici la réflexion du Censeur. „ Pen-
 „ dant qu'on lit le second vers, dit il,
 „ on se persuade & avec raison, qu'il se
 „ rapporte au nominatif énoncé dans le
 „ premier. On n'est détrompé, que par le
 „ troisième vers, qui prouve que tout
 „ ce qui est dit dans le second se rapporte
 „ à Phédre. „ M. d'Ol... fait entendre
 ensuite, que quoique les transpositions
 soient des ornemens dans la Poësie, néan-
 moins lorsqu'elles donnent atteinte à la
 clarté du discours, elles ne sont plus des
 ornemens. Mais je demande s'il y a ici
 aucune obscurité. *On se persuade en lisant
 le second vers, Sc. Point du tout : Un
 Lecteur, accoutumé à lire des vers, sçait
 que les transpositions sont naturelles dans
 notre versification, comme dans la lan-
 gue latine. En lisant les premiers mots de*

cette
 riéd
 obse
 des
 aussi
 nôtre
 ni inv
 son g
 faut l
 varié
 malhe
 tre la
 d'une
 roit en
 prose,
 me la
 transp
 quivoc
 louche
 vers. C
 vde de
 il ince
 persuad

* No
 sage dan
 verbe, l
 tains ad
 exemple
 doctrine

cette phrase, on attend la fin de la période. Dit-on pour cela que la phrase est obscure? Non, parce que c'est le génie des langues Latine & Grecque, & celui aussi de la langue Italienne. Celui de la nôtre est, de n'admettre ni transpositions ni inversions dans la prose; & c'est là aussi son grand défaut, qui la rend foible, (il faut l'avouer) languissante, dépourvue de variété & d'harmonie. * Si l'on suivoit malheureusement ce génie timide de notre langue dans les vers, ils seroient d'une froideur insupportable. Ce ne seroit en quelque sorte que de l'élégante prose, mesurée & rimée, à peu près comme la plupart de nos vers d'Opera. Les transpositions, qui ne jettent point d'équivoques, qui ne forment point de sens louches, sont donc de vraies beautés en vers. Or celle dont il s'agit ici, est préservée de ce défaut. Le Lecteur attentif est-il incertain du sens de la phrase? *On se persuadera en lisant le second vers, &c.*

* Nous avons cependant une inversion d'usage dans la Prose: C'est le nominatif après le verbe, lorsque ce verbe est précédé de certains adverbés, ou du pronom relatif *que*. Par exemple. *Ainsi pensent tous les Philosophes. La doctrine qu'ont enseigné les Apôtres.*

Eh ! qui se persuadera cela, sinon un homme accoutumé à ne lire que de la prose ? La clarté du discours est assurément une des premières qualités du style. Mais lorsqu'on porte le soin de cette clarté à un certain excès, elle devient foiblesse, platitude, languent. Ne sommes-nous pas même obligés d'admettre des transpositions dans notre prose, & des transpositions toutes semblables à celle que M. d'Ol. censure dans Racine ? Exemple. Les Philosophes démontrent que les hommes sont distingués des bêtes par une ame spirituelle & immortelle ; voilà cependant ce qu'ils osent nier quelques-fois, ces prétendus esprits forts qui méprisent la religion, &c. Il est bien certain que si le Lecteur s'arrête après ces mots, ils osent nier quelque fois, & qu'il veuille s'attacher scrupuleusement à l'exactitude grammaticale, il pourra croire que ce sont les Philosophes mêmes qui nient quelque fois ce qu'ils ont démontré. Cependant la phrase n'a rien de louche. Mais c'est trop insister sur une vaine remarque

Sc. 5, v. 22.

Détrompez son erreur.

M.
dan
not
si ra
style
tion
rem

Frapp
Si ta
Ou sic
Au de

„ leur
„ barb
Si ta
perme
regle
tions e
il faut
subjon
tionnel
seroit &
cas, ou

« Je n'ose (dit M. d'O...) reprendre cette hardiesse dans un Poëte. « Voila M. l'Abbé d'Ol... qui enfin approuve dans nos vers, ce qui seroit ~~barbare~~ dans notre prose. Hé pourquoi commence t'il si tard à connoître la différence des deux styles ? s'il avoit fait plutôt cette distinction, il le seroit épargné la plupart de ses remarques.

Acte 2. Sc. 5. v. 27.

Frappe, ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main seroit trempée,
Au défaut de ton bras prête-moi ton épée.

„ Je crois cette phrase (dit le Cen-
„ seur) *Si ta main seroit trempée*, un vrai
„ barbarisme. “ Selon lui, il falloit dire,
Si ta main étoit trempée. Je le prie de me
permettre de lui dire, qu'il s'agit ici d'une
regle de Logique. Lorsque les proposi-
tions conditionnelles regardent l'avenir,
il faut se servir absolument du futur du
subjonctif, appelé pour cela futur condi-
tionnel par les Grammairiens : Il faut dire,
seroit & non pas *étoit*, du moins dans les
cas, où le présent imparfait de l'Indicatif

seroit équivoque. Par exemple, quelqu'un dit : *Je ne veux pas que mon ami souffre, j'en serois fâché* : un autre lui répond ; *Si vous en seriez fâché, t'êchez donc de le soulager*. Où est donc ici le barbarisme ? Peut on parler autrement ? Que celui qui répond, dise : *Si vous étiez fâché &c.* Sa réponse alors ne signifiera rien, & ne sera pas même intelligible. Il étoit aisé à Racine de mettre dans le vers censuré *étoit* au lieu de *seroit* : Cependant il ne lui est pas tombé dans l'esprit de le faire. C'est qu'il n'y auroit pas eu de sens, si Phédre eût dit à Hippolyte : *Ou si d'un sang trop vil ta main étoit trempée*. Il y a donc un défaut de Logique dans la remarque du Censeur. Il s'agit d'une condition double ou de deux cas : le premier, où l'on suppose qu'Hippolyte perceroit Phédre de son épée ; le second, où dans cette hypothèse, on suppose avec raison que sa main alors s'aviseroit. Cette double supposition est cause que, pour exprimer la seconde, il faut employer nécessairement le futur du subjonctif. Ce n'est donc point un barbarisme, comme le prétend M. d'Ol., mais une manière de parler indispensable. Dans l'exemple en prose que j'ai cité ci-dessus, il y a de même deux

pro
fi l'
rou
Ra
l'ê
fam

Le fi

M
sur c
par
n un
, est
Notr
cine
été u
menc
appo
poye
fot q
appel
devar
épuu
vît de
avoir
spécif

propositions conditionnelles; la première *si l'un souffroit*, la seconde *si l'autre en seroit sache*. Finissons, de peur qu'un vers de Racine ne me fasse faire un traité de Dialectique. Enfin nous voilà arrivés au fameux vers, sur lequel on a tant disputé.

Acte 5. Sc. 6. v. 37.

Le flot qui l'apporta; reculé épouvanté.

M. d'Olivet commence la remarque sur ce vers, par cette observation qui me paroît inutile „ *Apporta*, dit il, marque „ un tems éloigné; cependant la chose „ est arrivée il n'y a qu'un moment. „ Notre Grammairien voudroit-il que Racine eût mis *le flot qui l'a apporté*? C'eût été un contre-tems; parce que Thémene ne peut pas sçavoir quand le flot a apporté ce monstre; il doit donc employer un tems indéfini, un aoriste, *le flot qui l'apporta*. De plus cette figure, appelée Hypotipose, qui met la chose devant les yeux par ces mots, *reculé épouvanté*, exigeoit que l'Auteur se servît de l'aoriste, par rapport au flot qui avoit apporté ce monstre, pour ne point s'occuper le tems où il avoit été apporté.

par le flot; ce qui eût été très froid. En un mot, il n'y a personne que cet Aoriste doive blesser. Un Poëte qui auroit dit, *qui l'avoit apporté*, eût été un plat Auteur.

On ne peut donner trop d'éloges à M. d'Ol... d'avoir pris le parti de Racine, ou plutôt celui de Despreaux contre la Motte, qui par de fort mauvaises raisons, a censuré ce vers, *le flot qui &c.* *On est choqué*, dit M. de la Motte, *de voir un homme accablé de douleur, si recherché dans ses termes, & si attentif à sa description.* Quoi des termes forts sont des termes recherchez! Une image vive est une description de bel-esprit! Où est le bon sens de raisonner ainsi? Une imagination saisie & effrayée encore de ce qui l'a frappé, ne peut elle s'abanlonner à une figure, sans passer pour Rhétoricienne? Quelle pitié! Que M. Despreaux, & après lui M. d'Oliver, ont eu raison de mépriser de pareils jugemens! Si Thémene n'avoit pas peiné le monstre affeux, qui causa la mort d'Hippolyte, Théseé n'auroit-il pas pû croire que son fils auroit péri par la faute? Ne fall-il pas qu'il sentît que ce monstre horrible étoit l'effet de son vœu imprudent? De plus l'action ne se passant point sur la Scène,

ne falloit-il pas que Thérémène la racontât comme elle s'étoit passée? Si la chose eût été offerte aux yeux des spectateurs, eût-elle été autrement que dans le recit? Non sans doute: donc le recit n'a rien d'outré. On ne fait attention qu'à la douleur de Thérémène: & il faut faire attention à la frayeur dont il est encore laisi, & à l'obligation où il est, de rendre vraisemblable aux yeux de Thésée la triste mort de son fils. Plus on examine ce recit, plus on le trouve conforme à la nature & à la raison. Il n'y a jamais eu que des hommes peu judicieux ou peu attentifs, qui l'ont censuré.

Cependant j'avouë que je ne puis goûter la maniere dont M. d'Ol... justifie ce vers de Racine. „ Pour sçavoir, dit-il, si
„ le vers de Racine est excessif dans la
„ bouche de Thérémène, s'il y a quelque
„ chose d'outré, d'exageré, commen-
„ çons par examiner quel est le langage
„ ordinaire de la poésie, & quelle est l'o-
„ rigine de ce langage. Quant au premier
„ point, il ne souffre nulle difficulté.
„ Personne n'ignore ce qu'à dit Des-
„ preaux, qu'il n'y a point de figure plus
„ ordinaire dans la poésie, que de personi-
„ fier les choses inanimées; que de leur

„ donner du sentiment, de la vie, du raisonnement & des passions: „

„ Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.

„ Pour des Physiciens, un flot est une certaine quantité d'eau, poussée & agitée par une cause naturelle. Pour les Poètes, ce sera un Individu animé, un être pensant, & même s'il en ont envie, ce sera une Divinité:

„ Ce n'est plus la vapeur qui produit le Tonnerre;

„ C'est Jupiter armé pour effrayer la terre.

„ Un orage terrible aux yeux des Matelots,

„ C'est Neptune en courroux, qui gourmande les flots.

„ Echo n'est plus un son, qui dans l'air retentit.

„ C'est une Nimphe en pleurs, qui se plaint de Narcisse.

„ Telles sont les idées, telle est la langue du pais habité par les Poètes: „
 „ Et il est sage de n'y point voyager, pour „
 „ qui ne voudra ni entendre leur langue, „
 „ ni se faire à leurs coutumes. Mais re- „
 „ montons à l'origine de la langue poë- „
 „ tique. Car j'ai là dessus à dire quelque „

„ chose de moins connu, & qui tend plus
„ directement à la justification de Racine.
„ Homere passe pour l'Auteur de la lan-
„ gue Poëtique, du moins par rapport
„ aux Grecs. Or le pais où les sciences
„ étoient florissantes du tems d'Homere,
„ e'étoit l'Egypte, c'étoit la Phénicie:
„ & nous sçavons par une foule de té-
„ moignages irréprochables, que la Phy-
„ sique de ces pais-là reconnoissoit une
„ ame universelle, une ame répandue
„ dans tout ce qui existe: Jusques-là que
„ Démocrite soutenoit qu'il n'y avoit
„ point d'Atomes, qui ne fussent ani-
„ mez: & sa doctrine venoit de *Moschus*
„ Phénicien, qui vivoit avant le siege de
„ Troye. Ainsi le langage de la Poësie
„ fut originairement le langage de la
„ Philique, ou du moins ne fut qu'une
„ conséquence & une extension des idées
„ généralement reçues par les plus cé-
„ lebres Physiciens. Je ne sçai au reste si
„ cette reflexion a déjà été faite; mais il
„ me seroit aisé de la mettre dans un grand
„ jour. Plus de trois mille ans se sont donc
„ écoulz depuis que la Physique forma
„ le langage de la Poësie. Et quand la
„ Physique a changé d'opinion, ce qui
„ lui est arrivé depuis tant de siècles une

„ infinité de fois , en même tems elle
 „ a toujours changé son langage. Mais
 „ au contraire la Poësie a toujours re-
 „ tenu le sien ; parce qu'en effet le systé-
 „ me de l'ancienne Physique est le seul
 „ qui autorise la fiction, est le seul qui mul-
 „ tiplie les images à l'infini , & qui par là
 „ donne lieu à des peintures vivantes :

Sans tous ces ornemens le vers tombe en lan-
 gueur ,

La Poësie est morte , ou rampe sans vigueur.

„ A la verité ces ornemens ne convien-
 „ nent pas à toute sorte de sujets, Rien
 „ ne seroit plus contre le bon sens , que
 „ de faire entrer la fable dans un poëme
 „ chrétien. Et même cette langue poëti-
 „ que doit être sobriement employée dans
 „ une Tragédie, dont les personnages
 „ sont postés leurs aux tems, où la fable
 „ étoit reçüe. Ainsi le vers, que Racine
 „ met dans la bouche de Thérasme,
 „ eût mérité la censure d'un Critique
 „ raisonnable, s'il avoit été dans la bou-
 „ che de celui qui raconte la mort de Ba-
 „ zajet: Car les Turcs du siècle passé,
 „ ne croyoient pas non plus que ceux
 „ d'à présent, qu'un flot pût être épou-
 „ vanté.

J'ai rapporté tout ce discours de M. d'Ol... de peur qu'on ne croye que dans la critique que j'en vais faire, je veuille imposer au Lecteur. 1°. Supposons avec l'Auteur que la Philosophie de *Moschus*, qui enseignoit follement que tout, jusqu'aux pierres, étoit animé, ait été suivie des Egyptiens, & des Grecs, s'en suit-il que l'Univers l'ait tellement embrassée, que c'est de là que viennent les figures dont tous les hommes se servent généralement dans leur langage, lors qu'il leur plaît d'animer les choses inanimées? Suffiroit-il que *Moschus* eût enseigné sérieusement qu'il y avoit des ames répandues dans tous les êtres matériels, pour qu'on se prêtât universellement à cette supposition extravagante? Comment d'autres anciens Philosophes, qui n'enseignoient rien de pareil, n'ont-ils pas combattu aussi tôt, & anéanti cette ridicule Physique, ou n'en ont-ils pas au moins empêché le progrès? 2°. Est-ce que la Nature elle-même ne nous porte pas, pour donner plus de chaleur à nos paroles, à prêter nos sentimens aux choses matérielles & inanimées, & à les représenter fictivement étonnées, rejouies, affligées &c? J'aurois autant dire que

les termes dont nous nous servons, pour exprimer la tempête, comme *la mer en courroux, les flots irrués, les vents en furie* &c. viennent de la Physique de Moschus. Mais quand nous disons, *un Jardin riant, une Maison gaye, un Temps triste* &c. c'est donc de Moschus que nous tenons ces façons de parler. Les Chinois, les Japonois, les Sauvages de l'Amérique lui ont donc aussi cette obligation: Car ils parlent comme nous, & ontrent encore ces figures. 3°. Les Hebreux avoient-ils adopté la Philosophie de Moschus, si peu conforme à leur religion? Moÿse, les Prophètes, David, étoient-ils au nombre de ses sectateurs? On ne voit dans l'Écriture que ces sortes de figures, qui prêtent du sentiment aux êtres inanimés. L'énumération en seroit trop longue; il suffit de renvoyer l'Auteur au seul Pseaume *In exitu Israel de Aegypto* &c. il y verra cette figure même de Racine, figure qu'il rapporte à la Physique de Moschus. *Mare vidit & fugit* &c. M. l'Abbé a mis en vers ce Pseaume * dont voici le commencement: J'aime mieux

* Pseaumes choisis, mis en vers, par M. l'Abbé à Rouen, 1717. in 12.

le citer, que le texte beaucoup plus sublime encore, mais qui est connu de tout le monde.

Célébrons l'heureuse journée,
Où Dieu brisa les fers de nos tristes yeux;
Et frappant l'Égypte étonnée,
Fit gémir à son tour nos Maîtres odieux.

A l'aspect d'un peuple timide,
O mer, quelle frayeur fit reculer tes flots ?
Et toi, Jourdain, quel flux rapide,
Vers ta source à l'instant précipita tes eaux ?

La mer en son lit ébranlée,
Ouvrit avec respect ses gouffres mugissans,
Et nous offrit une vallée
Entre deux monts couverts de troupeaux
bondissans.

Grand Dieu, ce coup de ta puissance
De la terre tremblante émut les fondemens.
Elle frémit à la présence,
De celui qui d'un mot confond les élémens.

4°. Si l'opinion de M. l'Abbé d'Olivet est bien fondée, les Poètes, même les Poètes sacrez, doivent regarder Moschus comme leur Fondateur, comme le premier pere de la poésie. Mais quelle idée, de s'imaginer que sans Moschus le Phénicien, nous ne nous serions jamais avisés de dire

une mer irritée, des vents en courroux;
 &c. Cependant cette doctrine est si solide, si lumineuse, que la modestie de M. l'Abbé d'Ol... l'empêche de s'en déclarer le Créateur. *Je ne sçai*, dit-il, *si cette réflexion a été faite avant moi.* Il doute s'il a été capable de cette rare découverte: il craint qu'en se livrant à ses raisonnemens, il ne fasse que suivre à son insçu les trop fideles rapports de sa mémoire. Mais qu'il soit l'Auteur ou non de l'opinion, dont il s'agit, il est au moins en état de l'éclaircir; *Il me seroit aisé*, dit-il, *de la mettre dans un grand jour.* Tant mieux; car elle en a besoin, & jusqu'à ce qu'il nous rende ce service, elle nous paroîtra un peu ténébreuse.

5°. Mais que signifie la restriction de l'Auteur, lorsqu'il dit que *le vers de Racine eût mérité la censure d'un Critique raisonnable, s'il avoit été dans la bouche de celui qui raconte la mort de Bajazet?* Voici la raison qu'il en apporte; c'est que *les Turcs du siècle passé ne croyoient pas, non plus que ceux d'à présent, qu'un flot pût être épouvanté?* Mais faut-il donc croire cela sérieusement, pour employer une pareille figure? Moÿse, & David croyoient-ils que tous les êtres fussent

animé? L'Auteur du Cantique sur le passage de la Mer Rouge, *In exitu* &c. pensoit-il que la Mer fût capable de voir, & de s'enfuir de crainte, *Mars vidit & fugit*? Croyoit-il que les montagnes fussent susceptibles des impressions de la joye, & qu'elles passent le livret aux mouvemens qu'elle excite? *Montes exaltaverunt ut arietes; & colles sicut agni vivum*. Et quand le Prophète Roi invitoit le feu, les arbres, les fleurs, les vents, la pluie, la grêle à bénir le Seigneur, croyoit-il sérieusement que tout cela eût de la pensée & du sentiment, pour connoître & sentir les perfections du Créateur? C'est trop m'arrêter à la refutation d'une opinion si singulière. C'est cependant elle qui fonde le discours suivant, que l'Auteur nous debite gravement.

„ Pourquoi, dit-il, ce même vers se-
 „ roit-il beau dans une Ode? Ce n'est
 „ pas seulement, comme l'a dit M. de la
 „ Motte, parce que l'Auteur d'une Ode
 „ fait profession de peindre, & qu'on
 „ ne lui suppose point de passion violen-
 „ te, qui partage son attention; mais
 „ c'est parce que l'Auteur d'une Ode est

maître d'adopter le système qu'il juge à propos. Quand il adopte celui de la fable, on n'a rien à lui dire: Il prend ses avantages & il use de ses droits.,,

L'Auteur d'un Poëme, dont le Heros est Chrétien, n'est pas le maître d'adopter le système de la fable. Tout le monde en convient, Il ne pourra donc prêter du sentiment aux choses inanimées; suivant le raisonnement de M. d'Ol...M. de V... dans son poëme de la *Henari de'* a donc renfermé une impertinence dans ces deux beaux vers.

Et des Fleuves François les eaux ensanglantées,
Ne portoient que des morts aux Mers épouvantées.

M. Bossuet a eu aussi grand tort de parler ainsi dans l'exorde de l'Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, qui passe avec raison pour le chef d'œuvre de l'Eloquence. *L'Océan étonné de se voir traversé tant de fois, en des appareils si différens, & pour des causes si différentes.* Est-ce la Physique de Moschus, qui a fait

parler de la sorte un de nos plus grands
Orateurs de la Chaire ?

„ Mais l'Auteur d'une Tragédie ,
„ (continue-t'il) par la raison même
„ qu'il fait aussi profession de peindre ,
„ n'est nullement le maître de faire par-
„ ler ses personnages, comme bon lui
„ semble, & sans avoir égard à l'Histoire,
„ qui, en nous apprenant les mœurs
„ de leurs païs, & de leur siècle, nous
„ apprend quel langage il faut leur faire
„ tenir. Tous ces principes étant déduits,
„ il me reste peu de chose à dire, non pour
„ excuser le vers de Racine, mais pour
„ montrer qu'il est parfait. Car enfin pui-
„ que la fiction ne coûte rien, abou-
„ chons *Theramene*, qui vivoit dans les
„ tems héroïques de la Grece, avec M.
„ de la Motte vivant au dix-huitième sie-
„ cle de l'ère chrétienne. *Quel procès me*
„ *faites-vous donc, lui diroit-il ? Où pre-*
„ *nez vous que mes termes soient rechet-*
„ *chez, & mes expressions outrées ? fera-*
„ *conte ce que j'ai vu, & comme je l'ai*
„ *vu. Oïi. je vous le jure, jamais recit ne*
„ *fut plus simple, ni plus vrai que le mien.*



„ Ah ! mon cher Therameng , lui répon-
 „ droit notre Moderne , est-ce qu'un flot
 „ s'épouvante ? Hé vous qui l'ignorez ,
 „ répondroit le Grec , de quel pays êtes-
 „ vous ? Parlez plutôt à nos Fontanelles ,
 „ & à nos Mairans : Ils vous diront qu'il
 „ n'y a rien sur la terre , ni dans l'eau , ni
 „ dans l'air , point de fleuve , point de
 „ fontaine , point d'arbre , point de plante
 „ qui n'ait une ame ; & cela , parce que
 „ l'ame universelle est répandue dans tous les
 „ êtres particuliers , & ne fait continuelle-
 „ ment que passer de l'un dans l'autre ,
 „ qui est ce que vous appelez naître &
 „ mourir. „

Il est assez singulier , de voir ici le Grec s'entretenir avec notre Moderne , d'un ton si peu Grec , & lui citer les Fontanelles & les Mairans. Ce Grec lui dit sérieusement qu'il a vû le flot s'épouvanter réellement , & trembler de peur.

Qui ne riroit pas de cette prosopopée burlesque , & de l'imbécilité du Grec ? Mais M. l'Abbé d'Ol... prétend-il nous faire croire (ce que je le défie de se bien persuader à lui-même) que Moïse ou aucun Philosophe ancien ait jamais enseigné que de l'eau pouvoit avoir peur , que des pierres pouvoient sentir

de la douleur ou de la joye; que de l'air pouvoit se mettre en colere comme un homme , & autres semblables extravagances ? Les Philosophes , qui ont dit autrefois que tout étoit animé , ont-ils prétendu autre chose , que ce que Virgile a renfermé dans ces deux vers.

*Spiritus intus alit . totamque infusa per artus
Mens agitat molem , & magno se corpore miscet.*

N'est ce pas encore aujourd'hui le système des Athées & des Deistes , qui en admettant une *ame universelle* , ne prétendent pas qu'elle pense , ni qu'elle soit capable de sentiment dans chaque être en particulier , mais seulement dans les corps organisez pour cet effet ? Quoique ce système soit fort déraisonnable , il ne l'est pas néanmoins au point de supposer ridiculement que de l'eau ait de la frayeur ; que des arbres ayent de la joie ; que de l'air se mette en colere ; que des montagnes soient étonnées ; que des cailloux soient émus d'indignation , &c. Le plus imbécile de tous les hommes a-t'il jamais pu enfanter de pareilles idées , encore moins venir à bout de les accrediter dans son pays , & de les répandre

dans le monde entier? Il s'ensuit que le discours de notre *Grec*, est un petit galimatias, qui ne réfute point du tout le sentiment du *moderne*, & qui justifie fort mal l'expression du *flot épouvanté*. C'est sans doute pour égayer la tristesse d'un ouvrage de Grammaire, que M. l'Abbé d'Olivet a imaginé cette jolie Scene.

Notre Auteur, sans doute, continuë encore de plaisanter, lorsqu'il suppose que Racine avoit sur l'origine de la Poësie de semblables idées, & que c'est pour cela qu'il a mis dans la bouche de Théraxamené, *le flot qui l'apporta recule épouvanté*. » Racine, dit-il, grand admirateur, d'Homere & de Platon, étoit instruit de ce système, (Quoi! Homere & Platon même croioient bonnement qu'un flot pouvoit avoir peur?) Par conséquent, continuë-t'il, il a du, en Peintre qui sçait les regles de son Art, faire parler ainsi un Contemporain de Thésée. » Mais comment M. Despreaux, qui a défendu ce vers attaqué par M. de la Motte, n'a-t'il point employé le raisonnement de M. d'Olivet? Il devoit assurément être instruit de ce système, & il étoit pour le moins aussi grand admirateur d'Homere & de

V E N G E.

105

Platon, que *M. Racine*. Enfin, comment personne ne s'est-il encore avisé de ce moien de justification avant *M. d'Oliver*? Que *M. de la Motte* a été heureux de n'avoir point eu à repondre à un si formidable argument, né après sa mort.

Mais, puisque *M. l'Abbé d'Oliver* a cru pouvoir aboucher *Theraméne* avec *M. de la Motte*, qu'il me soit permis de l'aboncher aussi lui-même avec *Theraméne*, & de les faire parler l'un & l'autre. La fiction ne me coûtera pas plus qu'à lui.

D I A L O G U E

De Theraméne, qui vivoit dans les tems héroïques, avec *M. l'Abbé d'Oliver de l'Academie Françoise*, vivant dans le dix-huitième siècle de l'Ere Chrétienne.

T H E R A M E N E.

O N m'a dit, mon cher Abbé, que vous avez pris avec zèle la défense du beau Vers, que l'illustre *Racine*

106 R A C I N E
me fait dire dans la Tragedie de *Phedra*.

L'ABBE' D'OLIVET.

Oùi, Theramene; *ou fermons l'Academie*, * ou convenons que ce Vers est injustement censuré.

THERAMENE.

On prétend qu'il y a trop de Poësie dans ce Vers, ainsi que dans tout le reste de mon récit.

L'ABBE' D'OLIVET.

Cela paroît aujourd'hui fort poëtique; mais de votre tems, il n'y avoit rien de si simple.

THERAMENE.

Je ne vous entends pas.

L'ABBE' D'OLIVET.

C'est que Racine a du vous faire par-

* V. le Traité de la *Prosodie Française*, par M. l'Abbé d'Olivet. p. 4.

V E N G E . 107

let, comme tout le monde parloit dans
votre siècle.

T H E R A M E N E .

Vous pensez donc de mon tems
tout le monde étoit Poëte.

L' A B B E ' D' O L . . .

Je ne dis pas cela.

T H E R A M E N E .

Que tout le monde étoit Orateur ?

L' A B B E ' D' O L . . .

Non, mais que vous étiez tous Sec-
tateurs de la Philosophie de Moschus
le Phenicien.

T H E R A M E N E .

Je vous jure, mon cher Abbé, qu'un
homme de Cour comme moi n'a seu-
lement jamais entendu parler de ce
Moschus.

L' A B B E' D' O L...

Racine vous a fait néanmoins tenir son langage.

T H E R A M É N E .

Quoi, Racine a voulu faire de moi un Pedant !

L' A B B E' D' O L...

Ne vous fachez point, Seigneur Theramène. Avoüez franchement que vous, & tous vos Contemporains, étiez persuadez, qu'il y avoit une ame universelle répandüe dans l'Univers, suivant la doctrine de Moschus, & que par consequent, tous les corps étant animez, le moindre atome, un grain de sable, un fêru, une épingle, étoient capables de penser & de sentir; ainsi lorsque vous voyiez un flot reculer, vous vous imaginiez que ce n'étoit point l'air agité qui causoit ce mouvement, mais que c'étoit l'idée actuelle du péril, & la crainte que le flot avoit réellement, qui le faisoient reculer. Voilà pourquoi Raci-

V E N G E. 109

ne, qui sçavoit bien ce que vous pensez, vous a fait dire : *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.* Il ne vous prête aucune figure ; il vous fait tenir votre langage ordinaire.

T H E R A M E N E.

Vous imputez donc à Racine d'avoir cru que tous mes Contemporains étoient imbécilles, & que j'étois moi-même dépourvu de sens commun ?

L' A B B E' D' O L...

Consultez vos Fontenelles & vos Majrans.

T H E R A M E N E.

Mais puisqu'il vous plaît de supposer que nos Philosophes ont été si sots, pourquoi leur donnez-vous des noms si illustres ?

L' A B B E' D' O L...

Depuis que vous êtes mort, mon cher Theramene, la Philosophie a bien changé. Nos Physiciens sont bien plus

110 R A C I N E
éclairés que les vôtres. J'appelle ceux-ci
des Fontenelles & des Mairans, pour
leur faire honneur.

T H E R A M E N E.

Des opinions extravagantes ne qua-
drent pas avec de pareils noms. Je vous
assure, mon cher Abbé, que je n'ai ja-
mais oüi parler de ces absurditez. Cela
est-il dans Cicéron ?

L' A B B E' D' O L...

Non ; c'est une ingénieuse découverte
que j'ai faite. J'écrirai au premier jour à
un illustre Sçavant qui demeure en Pro-
vince, pour éclaircir mes idées. Adieu ;
il faut que je vous quitte : J'ai actuelle-
ment dans l'esprit une question épineuse
de Prosodie Françoisse, bien plus impor-
tante que toutes les questions de Phi-
losophie.

Mais voici que le badinage de M.
d'Oliver celle : écoutons. „ Ce qui m'é-
„ tonne, dit l'Auteur, c'est qu'un *floc*
„ *éponuancé* ait pu scandaliser dans une
„ Scene, où il s'agit d'un monstre envoyé

V E N O I R. P I I I

pas Neptune, & dans une Tragedie,
 dont l'Heroine est petite fille du Soleil.
 En verité, ce n'étoit pas trop bien
 prendre son champ de bataille, pour
 attaquer le langage de la Poëtie. Quand
 on aura obtenu de mon imagination,
 qu'elle laisse passer Neptune & le mon-
 stre qu'il envoie, rien n'empêche qu'on
 ne donne du sentiment à un flot, &
 qu'on ne puisse le peindre orgueilleux,
 humble, menaçant, soumis, avare,
 prodigue, humain, cruel, épouvanté,
 irrité, se cachant de honte, bondis-
 sant de joye, tout ce qu'on voudra.
 Je ne repugne pas plus à croire l'effroi
 de ce flot, qu'à croire le monstre de
 Neptune, & même je ne puis, quand
 j'admets l'un, rebuter l'autre.

1°. Il n'y a rien d'étrange, à suppo-
 ser que Theramène parle conformément
 aux principes de la Religion, & que par
 consequent, il dise que Neptune a en-
 voyé un monstre contre Hippolyte pour
 exaucer son pere Thésée. Racine n'a
 point peché en cela: Il a suivi & a du
 suivre le système de la Fable. Mais si
 Theramène parle du *flot épouvanté*, com-
 me d'une chose réelle; si en cela il ne
 prétend point parler figurément, alors

Racine le fait parler comme un visionnaire. L'histoire nous apprend que du tems de Thésée, on croyoit qu'il y avoit un Dieu de la Mer appellé Neptune. Mais on ne me citera aucun Historien, qui dise que de ce tems-là, ni dans aucun tems, on ait cru que de l'eau étoit capable d'avoir peur, & que lorsqu'un flot reculoit, c'étoit la crainte & l'épouvante qui le faisoit reculer. Le raisonnement est donc faux, parce qu'il porte sur une supposition chimérique. Croira-t'on par exemple, qu'Evandre dans l'Eneide s'imagineroit réellement qu'un fleuve étoit capable de remonter vers la source, & de s'enfuir par un sentiment de frayeur? M. l'Abbé d'Ol... donnera-t'il une pareille interprétation à ce que Virgile fait dire à ce Prince :

Diffultans t'ipa, refluitque exterritus amnis.

Il n'y a point eu jusqu'ici de Commentateur ni de Scoliaſte qui ait pris à la lettre les paroles d'Evandre, & qui n'y ait ſuppoſé un ſens figuré & hyperbolique. Du reſte on peut croire que Racine avoit le vers de Virgile dans l'eſprit, lorsqu'il a fait le ſien, & qu'il l'a voulu imiter.

Il n'est plus permis aujourd'hui à un Orateur de citer Jupiter, Neptune, &c. ni de supposer que ces Dieux de l'Antiquité ayent quelque part aux effets de la nature. Cependant un Orateur, même un Orateur Chrétien, peut prêter du sentiment aux choses inanimées, lorsqu'il s'agit de peindre vivement quelque objet. Il donne des yeux & des sentimens d'horreur au Soleil, qui se dérobe, pour ne point voir des actions execrables : & à l'égard du Poëte, il accorde de la pensée & du sentiment à tout ce qu'il lui plaît, même dans un Poëme Chrétien, où il ne lui est permis de faire agir ni Jupiter, ni Neptune, ni Mars. Par conséquent, la figure *du flot épouvanté*, n'est point autorisée par la supposition des Dieux de la Fable, qui n'y a aucun rapport. C'est une expression dictée par la nature, lorsque l'esprit humain est vivement passionné. En un mot, c'est une figure de Rhétorique, une métaphore du genre de toutes les autres, & ce n'est rien de plus. Pour cette raison, l'expression peut subsister indépendamment du Système de la Religion payenne. Theramène vivement ému de ce qui venoit d'arriver à son cher Hippolyte, pé-

noyé de douleur, & ayant l'imagination échauffée sur un si déplorable événement, a pu laisser échaper les expressions les plus figurées & les plus énergiques, pour peindre avec les traits les plus forts la mort du fils de Thésée. Il n'y a là rien d'extraordinaire, rien de forcé, & la Critique de M. de la Motte étoit tout à fait dépourvue de jugement.

M. Despreaux avoit opposé à M. de la Motte, dans l'Apologie du vers de Racine, (*le flot qui, &c.*) les acclamations générales du Théâtre, toutes les fois que ce vers étoit recité par l'Acteur. M. de la Motte lui avoit répliqué, en lui rétorquant l'exemple d'une pensée ridicule, qui avoit eu aussi beaucoup de succès au Théâtre. Ce sont ces quatre vers du *Cid*, de Pierre Corneille.

Pleurez, mes yeux, pleurez, & fondez-vous
 en eau,
 La moitié de moi-même a mis l'autre au
 tombeau;
 Et m'oblige à venger, après ce coup fu-
 neste,
 Celle que je n'ai plus sur celle qui me
 reste.

V E N G E .

115

Il n'est donc pas vrai, disoit M. de la Motte, que les acclamations du Théâtre, puisqu'elles se trompoient sur les vers du Cid, servent à justifier celui de Theramène. Voilà, selon M. d'Ol... conclure très-mal. Pourquoi? C'est dit-il, que les vers du Cid ne portent que sur la métaphore & sur l'hyperbole. Eh bien! cela fait-il qu'on s'est autrefois trompé lorsqu'on a applaudi à ces vers? Celui de Theramène porte-t'il sur autre chose que sur la métaphore & sur l'hyperbole? Jamais, continuë-t'il, on n'a pu dire sérieusement :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

On lui réplique: jamais aussi on n'a pu dire sérieusement, c'est-à-dire, au sens propre & sans figure, qu'un *flot épouvanté recule*. Ainsi la réponse de M. d'Oliver n'est pas juste. C'est donc en vain, que partant de ce faux principe, il ajoute: „ Or ce qui est faux, „ peut bien éblouir pour un tems; mais „ ne sçauroit plaire toujours. Il étoit „ donc naturel qu'on cessât d'admirer cet „ endroit du Cid. „ (Mais il n'y a pas

plus de faux dans l'un que dans l'autre.)
 „ Le vers de Racine, dans l'endroit où il
 „ est placé, a toute la solidité, toute la
 „ vérité requise. „ (Cela est vrai dans
 un sens, mais non dans celui de M.
 l'Abbé d'Ol...) „ Et il renferme (pour-
 „ suit-il) une *circonstance aggravante*,
 „ que Theramène auroit eu grand tort
 „ d'omettre. „ Ah ! pour le coup, je
 n'y conçois plus rien. Qu'est-ce que cette
circonstance aggravante ? Un flot épon-
 vanté qui recule ? En effet, s'il eût omis
 cela, ç'auroit été un fort mauvais Histo-
 rien ; c'est apparemment ce que prétend
 notre Auteur. Voilà pourtant le nouveau
 tour qu'il a inventé pour justifier le vers
 de Racine, & pour établir de la diffé-
 rence entre le succès du vers de Thera-
 mène, & le succès des vers de Chimène
 dans le Cid.

Mais que cette différence se fait bien
 sentir autrement à un homme qui ne
 cherche point à se perdre dans de vaines
 subtilitez ! Il n'y a qu'une chose bien
 simple à dire : La figure, renfermée dans
 le vers de Theramène, est toute natu-
 relle. C'est l'expression de la passion,
 & l'écoulement, pour ainsi dire, d'une
 imagination émue. Au contraire les vers

de Chimene, consistent dans une pensée recherchée, tirée, affectée, dans une subtile & froide antithèse. C'est un ridicule *conceito*. La douleur ne s'exprime point ainsi : une personne affligée, & plongée dans une douleur amère, ne va point chercher une métaphore si éloignée, si guindée, si peu raisonnable. Elle ne songe point à la symétrie étudiée des mots. Ce n'est plus alors l'Acteur qui parle, c'est le Poète. Ainsi cette pensée n'a pu être applaudie que sous le règne du mauvais goût. Les applaudissemens ont du par conséquent cesser au bout d'un certain tems, quand le siècle a été plus éclairé, & que les personnes sensées ont eu le tems de la réflexion. Il n'en est pas ainsi du vers de Theramène, qui a toujours plu, qui plaît, & qui plaira toujours. Le passage de Longin, que M. d'Ol... lui applique, ne convient ici que dans ce sens. *Ce qui plaît toujours, en tous lieux, & à toutes sortes de personnes, est essentiellement bon.*

„ Preuve décisive à bien plus forte
 „ raison, en faveur d'Homere, (con-
 „ tinuë M. d'Ol...) car la Philosophie
 „ ne va point à détruire les faits certains
 „ & avèrez. Elle tâche seulement d'en

„ comprendre la nature , & d'en chet-
 „ cher les causes. C'est-là son devoir ,
 „ c'est la fin. Or , s'il y a un fait certain ,
 „ c'est qu'*Homere fut toujours une Lec-*
 „ *ture charmante.* Donc si vous êtes Phi-
 „ losophe , n'allez point nous dire qu'il
 „ ne scauroit plaire. La certitude du con-
 „ traire , attestée depuis près de trois
 „ mille ans , vous ferme la bouche. Re-
 „ montez plutôt à la source du plaisir ,
 „ qu'*Homere* nous donne. Vous la trou-
 „ verez , si vous êtes Philosophe ; & par
 „ là , vous aiderez ceux qui ont du gé-
 „ nie , à imiter ce grand Original : au
 „ lieu qu'en leur inspirant du mépris pour
 „ tout ce que l'antiquité nous offre de
 „ plus divin , vous les réduisez à ne con-
 „ noître , & à n'étudier que des modè-
 „ les , dont l'imagination , bien loin d'ai-
 „ der leur talent , le gâtera , & l'ancan-
 „ tira. „

Personne n'a plus de respect pour Ho-
 mere que moi. Ses vers harmonieux ,
 ses tours expressifs & concis m'ont char-
 mé dans ma jeunesse. Cependant le fond
 du Poëme , je l'avoue , me paroît peu
 intéressant , & le dessein vague. L'argu-
 ment de M. d'Olivet , pour établir le
 mérite de ce Poëme , est-il bien solide ?

On a admiré ce Poëme depuis trois mille ans. Ne pourroit t'on pas lui répondre que le goût s'est épuré depuis, & que dès le tems d'Auguste, Homere n'étoit plus si admiré. Le tems qui s'est écoulé depuis ce siècle là jusqu'à nous, doit être compté pour peu de chose. Plusieurs ouvrages du dernier siècle, je ne dis pas dans le genre épique, qui paroît à plusieurs un faux genre de Poësie, mais dans le genre de fiction en général, ont éclipsé l'*Iliade*, & presque l'*Enéide*; non peut être pour la beauté des pensées & des sentimens, mais pour le fond des choses. Il est certain, qu'on a aujourd'hui plus de Philosophie qu'autrefois, & il faut bien qu'Homere en souffre, parce qu'Homere en avoit peu; car plus on est Philosophe, plus on met de raison dans ses écrits. Or comme du tems d'Homere on étoit peu éclairé, & que depuis lui l'esprit humain a acquis des lumieres, & que la raison a fait des progrès, il est nécessaire que le goût, dont la raison est la base, se soit perfectionné. Donc l'estime, l'admiration même d'un grand nombre de siècles peu éclairés ne prouve rien. Il faut toujours en revenir à l'esprit Philosophique, principe du vrai goût.

Nous adimons les *Georgiques* de Virgile, quand nous sommes en état de les entendre & de les goûter : nous admirons de même Horace. On n'est point partagé sur ces jugemens, & il n'y a point là de prévention. Pourquoi tout le monde n'admire-t'il pas également Homere, au moins pour le fond ? Tout le monde est en état d'en juger par l'excellente traduction de Madame Dacier. Cependant pour combien peu de personnes Homere est-il une *Lecture charmante* ? Ce n'est pas sur Homere, que le goût, qui regne aujourd'hui en Europe, & surtout en France, goût si pur & si délicat, s'est formé : Et je ne crois pas qu'un Poëte moderne qui n'auroit lu que le Prince des Poëtes, & que la plûpart des Auteurs Grecs & Latins de l'antiquité, fût en état de produire aujourd'hui des écrits excellens. Je me suis un peu étendu sur cet article, parce que M. l'Abbé d'Oliver, à l'occasion du fameux vers de Theramène, m'a paru raisonner, comme personne n'a fait avant lui. Il faut avoüer en même tems, que tous ceux qui ont attaqué ce vers jusqu'ici, n'ont pas fait paroître les premières lueurs du sens commun. Ils n'ont point

po
la
sur
pe
ye
un
qu
Sp
Th
la
me
son
Mo
exp
ne
don
ce
dire
de la
d'un

N'a

O
expir
liere.

point fait attention que l'événement de la mort d'Hippolyte, ne pouvant se passer sur le Théâtre, il devoit au moins être peint, comme si on le voyoit de ses yeux. Il falloit donc employer à ce récit une description vive, & de ces images qui tiennent de l'Epopée. Autrement le Spectateur n'eût pas été satisfait, & Thésée même n'auroit pu ajouter foi à la mort de son fils. Il auroit nécessairement demandé à Theramène, comment son fils avoir pu périr à la vûe d'un Montre. Il falloit donc tout dire, tout expliquer. Cette description n'a rien qui ne s'accorde avec la douleur & la frayeur dont Theramène est pénétré. Enfin, tout ce que j'ai lu, & tout ce que j'ai ouï dire jusqu'ici contre ce récit, m'a paru de la dernière absurdité, & ne partir que d'un esprit faux.

Acte 5. Sc. 6. v. 60.

..... A ces mots, ce Héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

On accorde au Censeur que *Héros expiré*, n'est pas une expression régulière. Cependant elle ne blesse point,

Pourquoi ? c'est que tout Lecteur qui a du goût , suppose que ce qui est fautive grammaticale pour le Profateur , ne l'est pas toujours pour le Poëte. On sçait bien qu'aucun Ecrivain ne pourroit s'exprimer ainsi en Prose. Qui voudroit dans le langage ordinaire dire ; *ce Prince expiré fut porté au lieu de sa sepulture* : Cela ne peut venir à l'esprit. L'expression de Racine est hardie ; mais cette hardiesse n'offensant point l'oreille , est irrépréhensible. Cela est de principe en matière de versification.

A l'occasion de cette expression irrégulière , M. d'Ol... lance un arrêt contre certaines façons de parler aujourd'hui fort communes : *Des expressions convenues , des principes réfléchis , un acte consenti*. Ce sont , selon lui , des termes de Palais , qui ont passé dans la conversation. A la bonne heure. Mais puisque le stile de la conversation a adopté ces termes , pourquoi les condamner ? Ceux qui parlent le mieux , ne s'expriment point autrement. Ce sont , pour ainsi dire , des termes d'art. Ils ne sont donc point blâmables , & selon la regle de Vaugelas , on les doit regarder comme des expressions très-françoises , puisque

de
une
que
à ch
verf
dou
qu'o
vair
Cep

tout les bons esprits, & les personnes même de la Cour, lorsqu'il est question de ces matières, ne s'expriment pas autrement. Ne dit-on pas aussi une *Requête répondue*? C'est qu'il y a bien de la différence, comme tout le monde sçait, entre *répondre une Requête*, & *répondre à une Requête*. Celui qui voudroit chercher des circonlocutions pour éviter ces expressions *anomales*, ne passeroit avec raison que pour un Pédant. Il faut donc les admettre, parce que l'usage commun & général les admet sans exception. Ce ne sont point des *barbarismes*, comme l'Auteur le prétend, puisque l'usage universel les reçoit.

E S T H E R.

M. l'Abbé d'Olivet met ici à la tête de ses remarques sur cette Tragedie une digression sçavante, où il y a quelque chose de fort bon. Comme les vers à chanter n'admettent presque point d'inversions, & que le stile en doit être très-doux & très-coulant; c'est avec raison qu'on a dit jusqu'ici que la *force* & l'*élévation* manquoient à nos vers lyriques. Cependant, s'il est vrai, que nos vers

lyriques ne sont ordinairement ni si forts ni si sublimes que le peuvent être nos autres vers, il n'est pas vrai pour cela qu'ils manquent toujours de force & d'élévation. Ce ne sont pas seulement les vers lyriques de l'*Esther* de Racine, qui ont dû dé tromper sur ce point M. d'Olivet : nos Cantates, & surtout celles de M. Rousseau, devoient l'avoir instruit depuis long-tems du mérite de nos vers lyriques, lorsqu'ils sont faits avec soin. A l'égard des vers d'Opera, il y en a assurément de très-beaux, & même de très-sublimes.

Mais la plupart des Opera ne comportent pas des vers de cette espèce. Il suffit que les vers y aient de la douceur, & qu'ils expriment un sentiment naturel. Quand il s'agit de mouvemens de haine & de fureur, il faut alors qu'ils soient forts & vigoureux. Mais ces vers forts manquent quelque fois d'élégance & de clarté. On veut être énergique & ingénieux tout à la fois. Or l'ingénieux va mal avec la musique, destinée seulement à peindre les objets, & à exprimer les sentimens, & non les belles pensées & les jolies choses.

„ N'est-il pas honteux (continuë M.

„ d'Ol...) qu'on rassemble les plus hon-
„ nêtes gens de la cour & de la ville ,
„ pour leur faire entendre des pensées
„ frivoles , exprimées , s'il se peut , d'une
„ maniere encore moins digne d'atten-
„ tion ? „ Oüi , assurément , cela est
fort honteux. Mais ce n'est pas seule-
ment à l'Opéra que cela arrive. Combien
de *choses frivoles* ne débire-t'on pas ail-
leurs , ou dans des harangues ou dans
des dissertations ? Quelles miserables pié-
ces ne jouë-t'on pas quelque fois sur nos
Théâtres. Eh bien ! cela *assemble les plus*
bonnêtes gens de la cour & de la ville ,
qui s'ennuyeroient peut-être encore da-
vantage ailleurs.

Acte 1. Sc. 1. v. 82.

Quelle étoit en secret ma honte & mes cha-
grins ?

Selon notre Censeur , il faudroit me-
tre *quels étoient*. Mais nous avons cent
exemples du contraire dans nos meil-
leurs Ecrivains. Je sçai que *quels étoient*
est plus grammatical. Mais ce n'est pas
une faute de s'exprimer autrement ,
aliud est grammaticè , aliud latinè

loqui. Est-ce mal finir une Lettre, que de dire, je vous prie d'être persuadé de l'estime & de l'amitié avec laquelle je suis, &c. Selon la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire, avec lesquelles. Mais cela seroit pédantesque, ou au moins ce n'est pas l'usage commun. De plus, quand même ce seroit une petite faute en prose, peut-on dire que ç'en est une en vers? L'expression est familière à nos plus grands Poètes. „ Ces petites irrégularités (conti-
 „ nuë notre Critique) ne se condam-
 „ nent pas dans les Maîtres; mais il ne
 „ faut pas les passer aux Novices, de peur
 „ qu'ils n'en usent mal à propos. „ M.
 l'Abbé d'Ol... dit cela encore ailleurs, au sujet d'une remarque de cette espece sur une autre expression de Racine. On lui peut répondre, que puisque les grands maîtres sont des modeles, ce n'est point une faute de les imiter. Eh! pourquoi l'exemple des grands Poètes n'autoriseroit-il pas les autres Poètes à s'exprimer comme eux? Faut-il, parce qu'on est Novice, n'avoir aucune part aux Privileges de la poésie? Faut-il que les Novices, qui ont plus de peine à bien versifier que les Poètes consommés, soient plus gênés dans leur versification, afin

apparemment d'augmenter leur peine ? Il semble qu'il y ait sur le Parnasse une espece de Moines, & chez ces Moines, une espece de tems d'épreuve, où plusieurs choses permises aux Profés soit défenduë aux *Novices*, & à ce que M. l'Abbé d'Ol... appelle, *Notre jeunesse*.
 * Pour moi je suis plus indulgent, & je ne condamnerai jamais, même dans un Poëte de deux jours, l'imitation du Vers netes suivant de l'*Iphigénie* de Racine.

Ce Heros qu'armera l'amour & la raison.

En prose même malgré la critique de M. d'Ol... cette façon de parler est françoise & conforme à l'usage des plus honnêtes gens & des meilleurs Ecrivains.

Acte 2. Sc. 5. v. 19.

Pour vous regler sur eux, que sont-ils près de nous ?

On blâme ici cette expression *près de*

* Voyez son discours académique, à la tête de la traduction des *Catilinaires*; non la premiere édition, qui porte le nom de M. de Maucroix, mais la dernière.

vous ; & on veut que ce soit une syncope du mot *auprès*, dit pour, *aux prix*. Que ce soit tout ce qu'il plaira au Censeur ; l'expression est d'usage , & se trouve dans les bons Auteurs. D'ailleurs je crois plutôt que le *près* vient du latin *pra* ; & *près* a amené l'*auprès*, que Vaugelas condamne, en tant qu'il signifie *au prix*, en *comparaison*, mais mal à propos. Vaugelas n'est plus un Législateur „ non plus que Patru, ni Ménage. J'aurois presque autant entendre citer au Barreau les Capitulaires de Charlemagne, ou les loix Gombettes. Horace se moque de ceux qui de son tems vouloient qu'on n'usât d'aucun terme, qui ne se trouvât dans les loix des douze tables,

Sic fautor verum, ut tabulas peccare vo-
tantes,

Quas bis quinque viri sanxerunt, fœdera
regum

Vel Gabius, vel cum rigidis æquata Sabinis,
Pontificum libros, annosa volumina Patum,
Dixites Albano Musas in monte locutas.

Sc. 8. v. 101.

Nulla paix pour l'impie, il la cherche, il la
fuit.

„ Je doute, dit M. d'Ol., que le pro-
 „ nom relatif *la* puisse être mis après *nul-*
 „ *le* *puix*. “ Et moi, je n'en doute point
 du tout. *On ne doit pas* dit Vaugelas, *mes-*
tre le relatif après un nom sans article.
 Regle fausse, que personne ne suit à la
 rigueur, & qui en bien des occasions
 rendroit les plus belles pensées inexprimables,
 & nous obligeroit de chercher
 de froides & insipides périphrases. Après
 tout, ces sortes de regles, quand bien
 même elles seroient sures & générales,
 ne s'étendent pas aux vers, qui ont tou-
 jours leur privilege.

Acte 3. Sc. 4. v. 34.

Ont vû bénir le cours de nos desirs prospères.

M. d'Ol.... remarque ici fort judicieusement, au sujet de ce mot *prosperes*, qu'il ne se dit plus en prose, mais qu'il est beau en vers, & qu'il y a ainsi plusieurs mots dans notre langue, qui n'ont point vieilli pour la versification. Il remarque aussi fort à propos, qu'on ne trouve point dans Racine de mots nouveaux, c'est-à-dire, de ces mots qui se faisoient de son tems. Il

a raison. Dans le fond un mot nouveau a encore plus mauvaise grace en vers, qu'en prose; c'est pour cela sans doute, qu'aujourd'hui nous ne voyons aucun de nos Poëtes adopter les mots nouveaux. Ils aiment mieux employer les vieux mots, les mots surrannez pour la Prose. Cependant si le Néologisme étoit permis, ce devroit être plûôt pour les Poëtes que pour les Profateurs. On en sent la raison ce ne seroit qu'augmenter les privileges de l'art. Malgré cela les termes nouveaux sont insupportables en vers. C'est que le Poëte, qui les employeroit, seroit peut être soupçonné, & avec raison, de ne pouvoir faire des vers qu'aux dépens de la Langue, en forgeant des mots à la fantaisie, pour remplir la mesure & la rime, à l'exemple du ridicule Ronsard: Soupçon toujours honteux au Poëte, & toujours desagrèable au Lecteur.

Acte 3. Sc. 8. v. 3.

On traîne, on va donner en spectacle funeste
De son Corps tout sanglant le miserable reste.

J'avouë que *donner en spectacle funes-*
te est une licence bien hardie. Je n'os-

rois néanmoins l'appeller *barbarisme* (en vers) comme M. d'Olivet, que je ne puis aussi accuser ici de trop de rigueur. *Se donner en spectacle, regarder en pitié*, ces locutions n'admettent point d'épithetes, parce qu'elles ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul verbe composé.

Sc. 9. v. 56.

... Relevez les superbes Portiques
Du Temple, où notre Dieu se plaît d'être
adoré.

D'être, pour *à être*, c'est la faute que M. d'Ol... reprend ici. On sçait qu'en prose il faudroit dire *à être*. Mais il n'y a personne qui ne sçache aussi que cela est indifférent en vers, & que le choix de ces prépositions est un des premiers privilèges de la Poësie. M. l'Abbé d'Olivet finit ses remarques en donnant de grands éloges à Racine. Je finis aussi les miennes, en avouant que son Censeur fait voir qu'il est un très-bon Grammairien; mais qu'il a mal appliqué aux vers la profondeur de sa science Grammaticale. Cependant à en juger par la lettre à Mr. le Président Bouchier.

on ne sçautoit douter qu'il n'ait beaucoup de goût pour les vers, & qu'il n'en connoisse tout le prix.

M. l'Abbé d'Olivet a jugé à propos de joindre à ses remarques sur Racine celles que quelques Academiciens firent autrefois sur l'*Epître Dédicatoire* composée par M. Perrault, & destinée pour le *Diétionnaire de l'Accadémie*. Il faut convenir que cette Epître est d'un assez mauvais goût, & qu'elle n'est qu'un miserable tissu de louanges outrées & peu fines. Mais les remarques Grammaticales des deux ou trois Critiques, sur le style de cette Piece, sont inutiles pour la plupart, fausses, & même pueriles. Quelques pensées nobles & justes sont aussi attaquées par de faux raisonnemens. Je n'en donnerai pour exemple que la pensée qui regarde la *Providence*. Il paroît que les Censeurs étoient un peu mauvais Logiciens.

Mais puisque M. l'Abbé d'Olivet vouloit enfler de ces remarques le volume de son ouvrage, que n'étoit-il les sciences sur la *Thébaïde* de Racine? „ Quoi-
 que la *Thébaïde*, dit-il, ne soit pas à

» mépriser, je n'ai cependant pas cru
» qu'il me fût permis d'y toucher; le
» mérite de ses autres Tragedies deman-
» dant qu'on ferme les yeux sur l'essai
» d'un jeune homme. » Cependant s'il
est vrai que Racine avancé en âge en a
retouché la versification, s'il y a changé
beaucoup de vers, s'il y a corrigé
les fautes de style qu'il y a apperçues,
il me semble que notre Censeur pouvoit
bien faire à cette Tragedie le même hon-
neur, qu'aux autres Pieces de ce grand
Poëte. Or il est certain, par le témoigna-
gé de l'Auteur de la vie de Racine, &
par la préface de son dernier Editeur,
que cet illustre Poëte avoit beaucoup re-
touché sa *Thébaïde*: En effet si elle est
au-dessous de ses autres Tragedies, ce
n'est pas, selon moi, par des fautes de lan-
gage & de style.



REFLEXIONS

*Sur l'objet de la Lettre de Mr.
l'Abbé d'OLIVET, à Mr. le
Président BOUHIER.*

JE ne puis abandonner le Livre de M. l'Abbé d'Olivet, sans lui donner tous les éloges que mérite sa Lettre à M. le Président Bouhier. Outre qu'elle est parfaitement écrite, il y soutient une bonne cause par d'excellens moïens. Je trouve néanmoins qu'il n'aprofondit pas assez la matiere, & que l'Auteur qu'il refute, pouvoit être terrassé sans ressource. Personne n'étoit plus en état de terminer pour jamais ce differend, que le sçavant & judicieux Académicien. Il s'agit d'une matiere, sur laquelle plusieurs beaux esprits ont écrit pour & contre, mais ce me semble avec peu de justesse. Ceux du côté desquels je me range, ont dit néanmoins des choses fort sensées, mais ils ne les ont peut-être pas dites comme il falloit, & ils n'ont pas tout dit. Quoiqu'il en

soit, M. l'Abbé d'Ol... entreprend dans cette lettre de refuter les Paradoxes d'un Journaliste. * au sujet des Vers sans rime, & de la préférence due à la prose sur les vers. Qu'il me soit permis de fortifier ici par quelques réflexions celles de M. l'Abbé d'Olivet, qui a combattu ces opinions avec succès, & pour cet effet, d'exposer en détail les Propositions de l'Auteur dont il s'agit. J'ai eu jusqu'ici les armes à la main contre M. l'Abbé d'Olivet : je vais désormais combattre avec lui, & pour lui, ou plutôt pour la vérité & le bon goût. C'est uniquement ce que j'ai eu en vûe dans cet écrit. J'estime M. l'Abbé d'Olivet, & je l'estime assez, pour le croire à l'épreuve de la contradiction vive, & de la raillerie littéraire, & ami surtout de la figure favorite de son cher Cicéron, qui étoit celle de Socrate. Je porte le même jugement de M. l'Abbé Trublet, qui sçait d'ailleurs mes sentimens à son égard. Mais dans les guerres de l'esprit, le cœur doit être neutre. J'exposerai d'abord le texte du Journaliste, & j'y joindrai la refutation.

(*) V. le Journal des Sçavans, Février, 1717.

„ I. Puisque les *Italiens* & les *Anglois*
 „ se sont si bien accoutumez à ces vers
 „ dégagés de la contrainte & de l'uni-
 „ formité de la Rime, qu'ils les trouvent
 „ beaucoup plus agréables que les au-
 „ tres vers, du moins dans les grands
 „ Ouvrages, pourquoi n'en seroit-il pas
 „ de même à notre égard ? „

REPONSE. Le Journaliste paroît ignorer la différence qui est entre notre langue & les langues Italienne & Angloise. 1°. Notre langue n'a point d'accens prosodiques, comme ces deux langues. 2°. La quantité de nos mots n'est pas si marquée que celles des mots Italiens & Anglois, & la langue Angloise a une prononciation plus variée. 3°. Nous avons une foule d'Emuets, qui mettent dans la construction de nos phrases une fréquence uniforme de finales mototones. Tout cela empêche nos vers de se pouvoir distinguer assez de la prose par la seule mesure. Mais le raisonnement est superflu, quand l'expérience peut décider. Or il y a cent cinquante ans qu'on a commencé en France à faire des vers François sans rime, comme M. l'Abbé d'Ol... le remarque

qu
 au
 pe
 si
 pu
 vo
 vi
 qu
 na
 sa
 ne
 to
 fin
 ge
 qu
 co
 rin
 mo
 no
 „ le
 „ m
 „ p
 „ la
 I
 sou

V E N G E .

137

que avec justesse. On a cent fois présenté au Public des vers de cette nature ; cependant le François, que l'on sçait passionné pour les nouveautez , n'a jamais pu goûter celle-ci , & l'exemple de ses voisins n'a rien pu sur son esprit. D'où vient cette constance François ? C'est qu'elle a été indispensable : c'est que la nature de notre idiome s'oppose nécessairement & s'opposera toujours à l'innovation sur ce point. La langue Italienne est chantante , elle articule nettement toutes les syllabes. L'Angloise a une infinité de mots courts & varieuz : avantages que nous n'avons point ; ce qui fait qu'il ne dépend pas plus de nous d'accoutumer notre oreille à des vers non rimeuz , qu'il dépend de nous de métamorphoser entièrement la Langue que nos Peres nous ont transmise.

„ II. Nos vers ont une harmonie réel-
 „ le , indépendamment de ces redouble-
 „ mens de sons. La rime ne fait qu'une
 „ partie de cette harmonie , & peut-être
 „ la moins estimable. „

RE P O N S E. Oüi sans doute , nos vers sont harmonieux par la seule mesure ;

mais cette harmonie ne l'emporte gueres sur l'harmonie du langage ordinaire, & ne suffit pas pour mettre une difference essentielle entre nos vers & notre prose? Sans la rime nos vers ne sont point sensibles. C'est elle qui nous rend attentifs à la mesure dans une nombreuse suite de vers, & qui, pour ainsi dire, la fait sortir, & nous empêche de nous égarer dans la supputation tacite des syllabes dont ils sont composez. Faites-en l'expérience; je vous défie de suivre 12. vers non-rimez, qu'on vous récitera, comme il faut, sans affectation. Ne dites pas, que c'est que nous n'y sommes point accoutumez. Il est clair que cette habitude ne peut jamais se former, ou qu'en cas que cela fût possible, les vers, au lieu de nous réjouir, nous feroient mal à la tête, si nous voulions les suivre dans leur mesure, que la rime ne feroit point appercevoir.

III. „ Il est presque impossible d'éviter les fautes dans les grands Poèmes; „ elles font acheter un peu cher le plaisir „ de la rime. „

REPONSE. Ce n'est point la rime,

V E N G T.

139

qui occasionne les fautes que l'Auteur suppose dans les longs Poèmes. Quand il n'y auroit point de rime, les Poètes pourroient broncher également. Mais le Journaliste y fait-il attention? Toutes les fautes de Racine se reduisent à 4, ou 5 termes devenus surannez, & qui de son tems n'étoient point des fautes. Outre cela (comme on peut le conclure de mes réflexions sur les Remarques de M. d'Ol...) il y a dans Racine à peine trois ou quatre négligences. Que devient donc cette *impossibilité morale*, d'éviter les fautes dans les grands Poèmes? Je dirai aussi, qu'il est impossible de ne pas faire quelques fautes dans un long Ouvrage de prose. Ce qui est vrai: Qu'est-ce que cela conclut? Les vers de M. de la Motte sont pleins de fautes: Seroit-ce là le motif de la conclusion du Journaliste?

IV. „ Est-il sensé de s'imposer une
» difficulté *insurmontable*, dont il ne naît
» que du *désagrément*, ou tout au plus
» un plaisir très-court, & qui se change
» bientôt en dégoût & en peine?

REPONSE. 1°. La difficulté de la rime n'est point *insurmontable*: Eh!

Comment peut-on le penser ? 20. Il n'en n'ait point de *désagrément* It arrive seulement à nos vers, comme en quelque langue que ce soit, qu'ils fatiguent à la longue & causent du dégoût & de l'envie. Quand nos vers seroient affranchis de la rime, ils produiroient le même effet, s'ils étoient assez distinguez de la prose, pour qu'on pût y sentir la cadence poétique & la vraie marche du vers. Peut-on lire de suite plus d'un livre de l'*Enéide*, ou de la *Pharsale*? La rime n'est donc point par elle-même la cause du dégoût, qu'une longue suite de vers produit; c'est la construction entière des vers, c'est-à-dire, la mesure & la rime, qui cause cet effet. Pourquoi? C'est que telle est la nature de nos foibles organes, qui ne peuvent supporter longtems le plaisir d'une harmonie artificielle. Est-ce qu'un long Concert n'ennuyé pas celui qu'il a le plus charmé au commencement? Nous éprouvons cela tous les jours. Il en est de même de la Danse. La Musique de l'Opera seroit insupportable sans les variétés du spectacle; & si l'esprit n'étoit pas occupé des paroles en même tems que les sens sont frappez de différens objets. Renfermez dans une longue

suite de vers un grand intérêt avec des événemens variez, vos vers, s'ils sont d'ailleurs bien faits, ne m'ennuyent point. C'est ce que l'on éprouve dans la lecture des Tragédies. Sans cet intérêt, & cette variété, l'harmonie artificielle du langage nous lasseroit à la fin. Aussi dans les derniers Actes d'une Tragédie, ne fait-on attention qu'aux événemens, & non à la versification. Quand nos vers seroient *Versi scolti* (vers libres, vers non rimez) comme ceux des Italiens dans toutes leurs Tragédies, je suis persuadé que la même chose arriveroit.

V. „ Ce désagrément de nos vers „ vient bien moins de la mesure, que de „ la rime... Quelqu'un a dit, *la plus gran- „ de louange qu'on peut donner à des vers, „ ce seroit de dire qu'ils valent de la pro- „ se. Mais, ajoûte-t'il, je n'en connois „ point de tels. „*

REPONSE. On ne sçanroit prouver que l'ennui, que de longs Poèmes produisent, vienne plutôt de la rime que de la mesure. Je viens de dire la raison physique de ce dégoût, attaché aux vers de toutes les langues, qui ennuyent à la longue.

VI. La Rime est fort difficile, & les plaintes de Despreaux sur ce sujet en font une bonne preuve.

R E P O N S E. Cette proposition est l'abrégé de ce que le Journaliste dit plus au long dans son Extrait. Il y a sans doute de la difficulté dans la rime; il y en a aussi dans la mesure, & plus encore dans le goût avec lequel l'une & l'autre doivent être employées; qui en doute? Mais cette difficulté est dans toutes les langues, & si elle n'y étoit pas, les Poètes seroient trop communs. Mais s'en suit-il qu'elle soit insurmontable? Ces épines même paroissent-elles s'être fait sentir à un Racine, à un Moliere, à un la Fontaine, à un Rousseau? C'est ce qui cause notre plaisir, de voir qu'une si grande difficulté n'en ait point été une pour certains hommes rates. Nous sommes surpris, en même tems que nous sommes flatz, par l'harmonie que la difficulté surmontée produit. Si elle nous paroît foiblement vaincuë (comme on le sent dans les mauvais ouvrages) alors plus de plaisir. Au reste quel argument peut fournir l'Épître de Despreaux à Moliere sur la difficulté de Rimer? Refus;

V E N G E . 143
s'on d'avouer que la Rime est difficile en
elle-même ;

VII. » On lit tout de suite *Telemaque*.
» On ne peut lire la *Henriade*, même,
» que par parties. »

R E P O N S E. Peut-on inférer de là que
la prose soit plus parfaite que les vers ?
J'ai dit, ci-dessus, la raison qui fait que
les longs Poèmes, en quelque langue
que ce soit, ne peuvent se lire de suite.
C'est que le langage Poétique n'est point
un langage naturel. Le plaisir qu'il cau-
se, est trop vif pour être durable. C'est
une liqueur agréable & piquante, dont
on ne peut boire beaucoup ; - la prose
au contraire, est un vin naturel, dont on
peut faire débauche sans être incom-
modé.

VIII. » Les Poètes qui ne rimeroient
» point, peuvent être comparez aux *Dan-*
»*seurs*, & ceux qui riment aux *Volteurs*.
» Le *Danseur* est bien plus agréable...
» au lieu que le *Volteur* le plus souple
» & le plus agile, a toujours quelque
» chose de forcé & de contraint, & par
» là d'irrégulier & même de difforme. »

REPONSE. C'est-à-dire, que nos Poètes rimeurs sont pour le Journaliste *forcez, contraints & déformez*, par conséquent fort désagréables. Cela ne se réfute point.

IX. „ La rime rend les vers faciles à re-
 „ tenir. Cet avantage est moins un agré-
 „ ment proprement dit, qu'une commo-
 „ dité une utilité. „

REPONSE. Mais cette *commodité*, cette *utilité*, qui ne se trouvera point dans les vers sans rime, n'établissent-elles pas, par cet endroit là seul, la supériorité des vers rimez ? Sans la rime, pourroit-on jeter des vers François, autrement que comme l'on retient de la prose élégante ? La mesure qui consisteroit dans le seul compte des syllabes, loin de faire impression sur les organes, & d'y laisser des traces, seroit à peine apperçue.

X. „ La mesure des vers Grecs & Latins
 „ est plus marquée, que celle des
 „ vers françois ; & ainsi ils n'ont aucun
 „ besoin de la rime. Mais si quelqu'un
 „ s'avisoit de soutenir, qu'elle y seroit
 „ un

„ un agrément de plus, auquel il seroit
 „ fort sensible, il n'y auroit rien à lui
 „ répondre, sinon qu'il est un barbare
 „ & un stupide, & qu'il n'a ni goût ni
 „ oreille; il seroit injurié, mais il ne
 „ seroit pas vaincu. Aussi, dès que la
 „ rime fut connue, on songea à la trans-
 „ porter dans les vers latins. Il y a en
 „ tout cela bien de l'arbitraire, du na-
 „ tional, & de l'habituel. „

R E P O N S E. Si quelqu'un s'avisoit de
 mettre du vinaigre dans des confitures,
 ou du poivre dans une compote de fruits,
 & qu'il assurât que cela lui fait beaucoup
 de plaisir, *il n'y auroit rien à lui répondre,*
 sinon qu'il a un goût bizarre & dépra-
 vé. *Il seroit injurié, mais il ne seroit pas*
vaincu. Les Grecs & les Romains ont scû
 apparemment ce que c'étoit qu'une simi-
 litude de sons, qu'une rime. C'est même
 une figure de mots chez les Orateurs La-
 tins, que les Rhéteurs appellent *simili-*
ter cadentia. Or cette rime leur a paru
 insupportable dans leurs vers; & en effet
 elle y seroit un *ornement cumulé*, qui dé-
 tourneroit l'attention de l'ame, par ra-
 port à la mesure & à la cadence, seules
 assez capables de l'occuper, & de la

fixer. D'ailleurs quelle figure feroit la rime dans un vers Latin, ou les repos ne sont marquez que par le iens? La supposition seule est absurde. Les vers Léonins, c'est à dire, les vers Latins rimez, introduits depuis par les Barbares, ont entièrement changé la nature des vers Latins; en sorte que nous, qui ne sommes point Romains, & qui sommes pourtant en état de comparer les uns avec les autres, nous trouvons ces vers Léonins méprisables, & d'une grossièreté qui révolte, en les comparant aux vers de Virgile & d'Ovide. Cela n'est donc point arbitraire & national; c'est la nature même de la chose, qui nous fait décider sur la préférence. Lorsque tout le monde s'accorde sur quelque chose qui concerne le goût, il faut nécessairement convenir que celui qui est autrement affecté, a les organes altérez.

XI. « Le moindre mérite de Molière, c'est d'être Versificateur. »

REPONSE. Que penseriez-vous de quelqu'un qui diroit : *Le moindre mérite de Virgile, est d'être Versificateur*? Pourroit-il justifier cette pensée, en disant

que le fond de l'*Enéide* de Virgile l'emporte sur la versification ? Molière, comme Virgile, excelle dans le tout de les vers, vrayement faits pour le Drame Comique ; il en a inventé le goût, & l'a porté à sa perfection. Dire après cela que c'est son moindre mérite, c'est, je crois, une proposition offensive des poétiques oreilles.

XII. « Cette parure des vers est presque perdue au Théâtre, du moins pour le grand nombre de Spectateurs ; si ce n'est dans les descriptions, les récits, & ces morceaux qu'on appelle les *Tirades* ; morceaux souvent postiches, & qu'il ne faut pas prodiguer, quelques beaux qu'ils soient en eux-mêmes, parce qu'ils rendent le dialogue moins vraisemblable & moins naturel, & qu'ils donnent au Dramatique un air trop épique. »

REPONSE. Le Journaliste a raison de goûter peu les *Tirades* fréquentes. Mais peut-il dire que la parure des vers est presque perdue au Théâtre ? Ceux qui le fréquentent, savent combien une versification bien travaillée soutient une Pièce, dont le fond est raisonnable. Le

grand nombre des Spectateurs, est toujours sensible à l'harmonie.

XIII. « En général, les bons Comédiens ne font presque point sentir les vers. La conséquence se présente naturellement ; Ce n'est donc gueres la peine d'en faire pour le Théâtre. »

REPONSE. Les Comédiens rompent de tems en tems la mesure des vers dans leur déclamation ; mais il n'est pas vrai que *les bons Comédiens ne font presque point sentir les vers.* Cependant l'Auteur conclut que *ce n'est guere la peine de faire des vers pour le Théâtre.* Cette proposition est-elle solidement inférée de ce que les Comédiens, soit pour la variété, soit pour l'exigence du sens, rompent la mesure en déclamant ? Cela s'appelle vouloir faire illusion.

XIV. « On peut avoir tous les talens que demande la Tragédie, à l'exception de la versification. »

REPONSE. La Tragédie étant un genre héroïque, elle exige nécessairement un langage héroïque. Le langage vulgaire, c'est à-dire la Prose, y jetteroit de la froideur & de l'insipidité. On en peut ju-

ger par l'*Oedipe* en prose de M. de la Motte. Qui en a pu supporter la lecture? Il en est de la *Tragedie*, comme du *Poëme epique*, qui en prose seroit fade & languissant. Qu'on ne m'oppose point le *Telemaque*, qui n'est qu'un Roman heroïque, semé d'instructions, & qui est si peu un *Poëme*, qu'il seroit insupportable en vers. Voyez ce qui est dit dans les *Observations* t. 15, p. 316. Point de Poësie sans versification.

XV. « L'*Oedipe* en vers de M. de la Motte fut interrompu *au milieu de son succès*, & depuis, il n'a point été repris, pour des raisons dont le détail ne seroit point ici à sa place. On dit pourtant qu'on le jouë dans les Provinces. »

RÉPONSE. C'est M. de la Motte même, qui dans une Préface à la tête de son *Oedipe* en vers, a écrit que sa Pièce avoit été *interrompue au milieu de son succès*. On sçait combien cette phrase étonna tout Paris en l'année 1730, lorsqu'elle parut imprimée. Le succès de l'*Oedipe* en vers de M. D. L. M. a consisté dans cinq ou six représentations, où les

partisans de cet Auteur eurent le zèle d'applaudir de tout leur pouvoir, mais où le beau monde s'ennuia, & où les connoisseurs n'allèrent pas deux fois. Cette Tragedie est imprimée depuis huit ans: Peut-on la lire? Si elle a eu tant de succès, quelles raisons ont donc pu empêcher les Comediens de la reprendre? Ils en reprennent de tems en tems de si foibles. Si quelquefois des Pièces goûtées du public sont *interrompues*, manque-t'on ensuite de les reprendre? Les intérêts de la Troupe, & ses égards pour M. D. L. M. n'auroient pas permis assurément aux Comediens, de négliger & d'abandonner entièrement une Tragedie de ce célèbre Auteur, *interrompue au milieu de son succès.*

Concluons que la véritable raison de l'abandon de cette Pièce par les Comediens, fut l'ennui & le dégoût des Spectateurs. *On dit qu'on la joue dans les Provinces*, dit l'Apologiste: Belle ressource! Cela est-il vrai? cela est-il glorieux?

XVI. « Quand à l'autre *Oedipe*, (l'*Oedipe* en prose de M. D. L. M.) qui fut composé le premier, il seroit à souhaiter qu'il eût été représenté, afin

„ qu'on pût sçavoir à quoi s'en tenir sur
 „ les Tragedies en prose. Alors on pour-
 „ roit dire qu'on a fait une expérience.
 „ Celle de la lecture est équivoque, & cela
 „ en bien des manieres. Tel qui par un
 „ effet de l'habitude n'a pas goûté cette
 „ Pièce à la lecture, l'auroit *peut-être*
 „ goûtée au Théâtre où, comme nous
 „ l'avons dit, les vers sont moins sentis.
 „ En second lieu, la représentation est le
 „ meilleur moyen de sçavoir ce que le
 „ public pense d'une Pièce. Par là son
 „ sort est plus promptement & plus clai-
 „ rement décidé, que par l'impression.
 „ Si quelques personnes ont à *peine pu*
 „ *soutenir une premiere lecture de l'Oedipe*
 „ *en prose,* (*) d'autres l'on lû *plus d'une*
 „ *fois avec plaisir.* Mais comment re-
 „ cueillir les voix ?

R E P O N S E. Il y a ici plus d'un Para-
 logisme. On nous fait entendre d'abord
 que la vraie pierre de touche des Pièces
 de Théâtre, est la représentation; ce qui
 est évidemment faux. L'impression met
 un Ouvrage sous les yeux de tout le mon-
 de. On en juge alors plus murement dans
 le silence du Cabinet. Là point de ca-

* Paroles de M. le P. Bouhier.

152 R A C I N E V E N G E .

bale, point de fiflets, point de mauvaise humeur, point d'applaudissemens tumultueux ou mendiez. Combien de Tragedies qui ont réussi sur le Théâtre, ont été condamnées à la Lecture? Je demande quel est le jugement le plus sain? Dira-t-on qu'un objet vû de loin est mieux connu, que lorsqu'il est vû de près? Le prestige de la déclamation ne doit-il pas nous porter à nous défier de notre jugement? *Quoi! une Pièce, qui ne peut se soutenir à l'examen d'un Lecteur attentif, une Pièce dédaignée du Public depuis huit ans, pourroit être une bonne Pièce, & être capable d'avoir un vrai mérite sur le Théâtre? C'est là est il croyable? Tel l'auroit peut être goûtée au Théâtre, &c.* Eh! pourquoi supposer parmi nous des gens d'un goût si singulier? L'Auteur, assure que des personnes *ont lu l'Oedipe en prose plus d'une fois avec plaisir*; ce sont apparemment des personnes d'un goût très-heureux, qui sçavent habilement trouver du plaisir, où les autres ne trouvent que de l'ennui & un dégoût insupportable. Je les en félicite.

F I N.













